Le lien des chercheurs Cévenols

font vive

Janvier-Mars 2017
N° 188 - 7 €

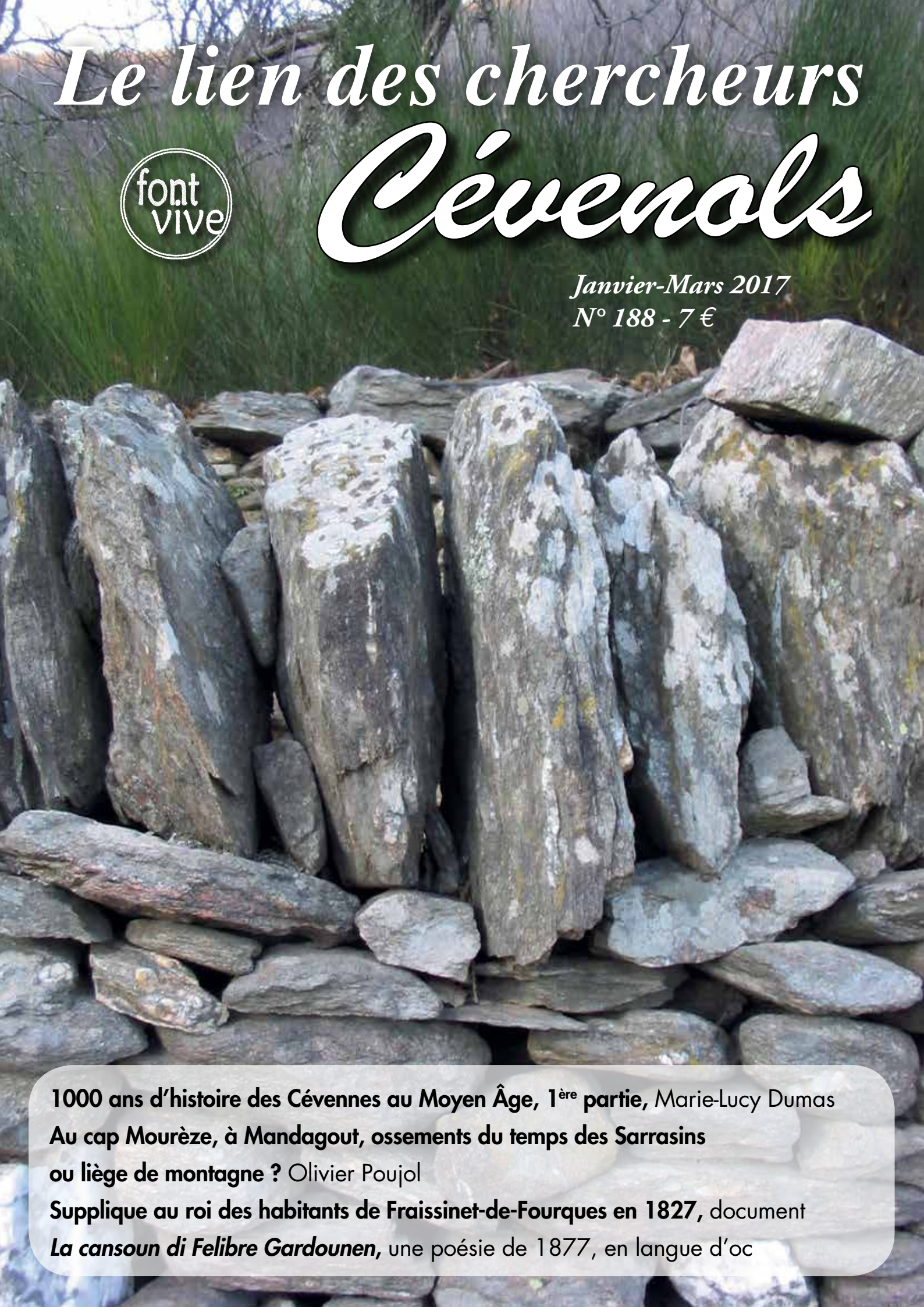

1000 ans d'histoire des Cévennes au Moyen Âge, 1ère partie, Marie-Lucy Dumas
Au cap Mourèze, à Mandagout, ossements du temps des Sarrasins ou liège de montagne ? Olivier Poujol
Supplique au roi des habitants de Fraissinet-de-Fourques en 1827, document
La cansoun di Felibre Gardounen, une poésie de 1877, en langue d'oc

Sommaire

- **1000 ans d'histoire des Cévennes au Moyen Âge, 1ère partie par Marie-Lucy Dumas,** p. 4
- **Au cap Mourèze, à Mandagout, ossements du temps des Sarrasins ou liège de montagne ? par Olivier Poujol,** p. 11
- **Supplique au roi des habitants de Fraissinet-de-Fourques en 1827, document,** p. 14
- ***La cansoun di Felibre Gardounen*, une poésie de 1877, en langue d'oc. ,** p. 17
- **Tableau des foires du Gard en 1817,** p. 21
- **Nous avons reçu, à lire et à consulter,** p. 23
- **Parc national des Cévennes, Centre de documentation et d'archives, Génolhac, une sélection bibliographique,** p. 24
- **Courrier et courriels des lecteurs,** p. 27

Photo de couverture de Séverine Larbot, murette.

LIEN DES CHERCHEURS CÉVENOLS
L.C.C. - FONT-VIVE
(Association créée en 1961)
Siège social : 3, Grand Rue
30450 Génolhac
Fondateurs :
Jean Pellet († en 1990),
Pierre Richard († en 1968),
Jean-François Breton († en 1985)
Présidents honoraires
Pierre A. Clément († en 2014)
Yannick Chassin du Guerny

Bureau :
Présidente : Marie-Lucy Dumas
Vice-Présidents : Pierre Chante et Michel Wienin
Secrétaire : Marineta Mazoyer
Responsable de la communication : Cécile Coustès
Trésoriers : Paul Mazière et Frédéric Boyer
Chargé des hors-série : Robert Laganier

Conseil d'administration :
Patrick Arnault, Bernard Atger, Jean-Louis Borrelly, Frédéric Boyer, Pierre Chante, Cécile Coustès, Marie-Lucy Dumas, Robert Laganier, Paul Mazière, Marinette Mazoyer, Jean-Gabriel Pieters, Pierre Rolland, Madeleine Souche, Henri Teisserenc, Michel Wienin.

Comité de rédaction :
Bernard Atger, Christine Atger, André Claveirole, Marie-Lucy Dumas, Jean-Gabriel Pieters, Marineta Mazoyer, Pierre Rolland, Nadine Rouayroux, Pauline Roux, Madeleine Souche, Michel Wienin.

Conseil scientifique :
Richard Bousiges, Patrick Cabanel, Gérard Caillat, Philippe Charreyre, Jean-Bernard Elzière, Nicolas Faucherre, Catherine Gay-Petit, Rémi Noël, Jean-François Pastre, Olivier Poujol, Daniel Travier.

Courrier postal :
L.C.C. Font-Vive,
3 Grand Rue, 30450 Génolhac
Courriel : contact@cevenols.fr
Téléphone : 07 81 88 88 36
Site Internet : http://www.cevenols.fr

Publication trimestrielle éditée par L.C.C.-Font Vive, maquette Sébastien Chenaud.
La publication du Lien des Chercheurs Cévenols © est réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes et des communes de Concoules et Génolhac.

La reproduction des articles, dessins, cartes, photographies est interdite, sauf accord de la Rédaction et de l'auteur.

Directrice de la publication :
Marie-Lucy Dumas
C. P. P. A. P. : n° 1110 G 80144 -
ISSN : 0335-6264

Imprimé par Com'impact impression, 85 route d'Uzès, 30100 Alès
Dépôt légal : à parution

Tarifs
Adhésion seule : 5 euros ;
Adhésion de soutien : 8 euros
Abonnement sans adhésion : 24 euros
Abonnement + adhésion ordinaire : 27 euros
Abonnement + adhésion de soutien : 30 euros minimum

Chèque bancaire ou postal (CCP compte 2000 14 C Montpellier), à l'ordre de L.C.C.- Font Vive,
FR23 2004 1010 0902 0001 4C03 012
PSSTFRPMON
3 Grand Rue 30450 Génolhac
Mise à jour octobre 2016

Publication des articles.
Les textes seront publiés après sélection du comité de lecture sous forme d'éditions électroniques (site internet et/ou cdrom) et papier.
L'envoi d'une proposition d'article pour publication implique l'acceptation tacite des conditions suivantes :
les auteurs cèdent à l'association Le Lien des Chercheurs Cévenols le droit exclusif de publier, diffuser et vendre leurs textes sur tout support.
Les textes doivent être originaux et ne peuvent faire l'objet d'une autre publication.

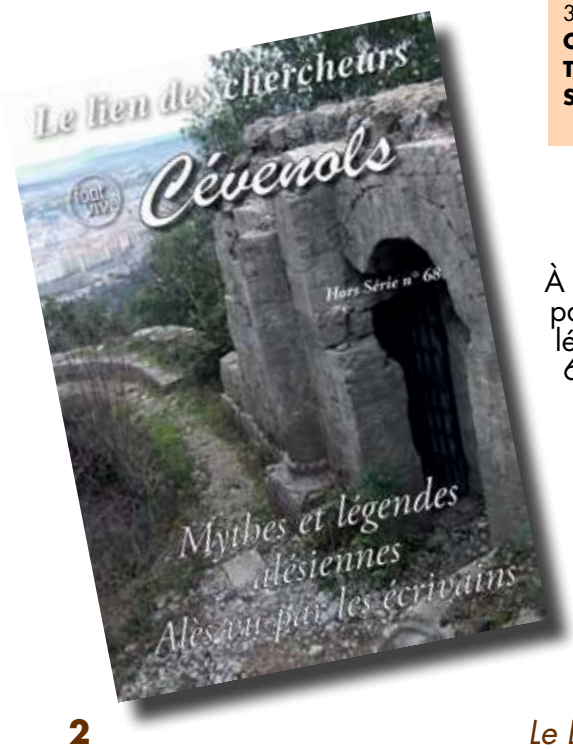

À l'occasion de la semaine cévenole d'Alès, les étudiants en paléographie d'Alès ont donné une conférence sur les mythes et légendes alésiennes et sur Alès vu par les écrivains. Le Hors-série 68 a été publié à cette occasion.

Pour le commander : secretaire@cevenols.fr (Robert Laganier)
Prix 9 € (frais de port compris)

Une conférence en commun avec l'association Guillaume de Nogaret

Bernard Moreau

Le samedi 22 octobre à 16 heures, à la Maison du protestantisme à Nîmes, l'association *Guillaume de Nogaret, histoire médiévale en Bas-Languedoc* et le *Lien des chercheurs cévenols* ont organisé en commun une conférence sur *Le sénéchal de Nîmes-Beaucaire au XIIIe siècle : homme de main ou haut-fonctionnaire de la royauté ?* Le cas de la conquête royale en Gévaudan, par Antoine Meissonnier, ancien élève de l'Ecole des chartes, conservateur du patrimoine et chef du département des archives, de la documentation et du patrimoine au ministère de la Justice. Cette conférence a réuni trente-cinq personnes qui ont été captivées par le thème traité et les questions furent nombreuses et pertinentes. Comme quoi les associations ont toujours intérêt à travailler ensemble…

À partir d'un sujet complexe et touffu, Antoine Meissonnier a présenté clairement les relations, le plus souvent conflictuelles, entre l'évêque de Mende et le roi de France à propos du contrôle du Gévaudan ainsi que le rôle capital qu'a joué à cette occasion le sénéchal de Beaucaire, nouveau représentant du roi en Languedoc. Le conflit, qui a duré plus de soixante-dix ans et s'est terminé sous Philippe le Bel, a connu à ses débuts une phase violente et militaire qui s'est vite transformée en une succession de procédures judiciaires, souvent évoquées devant le parlement de Paris où, à l'occasion, l'évêque n'hésitait pas à se transporter pour défendre son point de vue. Ce qui est curieux, c'est que cet interminable procès n'a donné lieu à aucune décision de justice et que l'affaire s'est finalement réglée par un accord, un paréage pour reprendre le terme de l'époque, qui définissait les régions qui relevaient sans contestation de l'une ou l'autre des deux autorités et mettait en place une cour spéciale chargée de gérer celles dont l'attribution n'avait pu être réglée. Cet accord a fonctionné jusqu'à la Révolution française.

Ce qui fut particulièrement intéressant, c'est la présentation de l'évolution des techniques administratives et judiciaires liées à ce conflit. Le sénéchal, qui avait au départ des attributions judiciaires importantes, s'est vu petit à petit dessaisi de celles-ci au profit de magistrats placés à ses côtés et plus indépendants du roi que lui de façon à éviter qu'il n'apparaisse comme juge et partie dans des incidents dont il pouvait avoir à connaître et dans lesquels ses collaborateurs immédiats et lui n'étaient pas toujours exempts de tout reproche. Le roi, pour des raisons politiques évidentes, ne pouvait et ne voulait couvrir certains « dérapages » ou même certains excès incontestables. Le sénéchal se cantonna dès lors davantage dans des fonctions administratives et militaires. On était donc passé de tentatives de règlement d'un conflit par la force à la recherche d'une solution par le droit, signe évident d'un début de modernité. Ce fut l'occasion pour le roi de commencer à mettre en place son pouvoir législatif qu'un jeu habile entre l'utilisation du droit romain et celle du droit coutumier en utilisant celui qui paraissait le plus favorable à ses desseins. Cette politique fut menée avec le concours subtil de légistes comme Guillaume de Plaisians ou Guillaume de Nogaret qui, tous les deux, avaient des attaches fortes dans le territoire qui est devenu le département du Gard. Par ailleurs ce conflit est - dans une certaine mesure car il faut se défier de tout anachronisme - une préfiguration de ceux qui, pendant des siècles et peut-être jusqu'à nos jours, ont opposé en France des « autorités » locales, quelle que soit leur forme au fil des ans, à un pouvoir central traditionnellement très méfiant à leur égard.

De l'Empire romain aux Capétiens, 1000 ans de Moyen Âge cévenol

1ère partie du Ve au Xe siècle

Marie-Lucy Dumas

Millénaire oublié, période peu documentée, le Moyen Âge en Cévennes avait fait l'objet d'un manque d'intérêt, pendant longtemps, par manque d'écrits. Les plus anciens documents connus remontent aux IXe et Xe siècles : cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Nîmes (834[1]), prieuré de Sainte-Énimie en Lozère (951)[2], et ne concernent pas la zone cévenole. De là à dire qu' « *avec la Réforme la Cévenne entrait dans l'histoire* [3]», cela pouvait paraître bien méprisant à l'égard des périodes antérieures. Or ce sont des termes qu'il faut comprendre par « la région Cévennes devient une entité géopolitique dans l'histoire », au XVIe siècle, ce qu'elle n'était pas auparavant. Le mot « Cévennes » écrit par Jules César, disparait des textes jusqu'au XVIe siècle.

Si les écrits restent absents, l'archéologie supplée à l'histoire. L'archéologie médiévale montre une quantité d'objets, de mobiliers, de sites castraux des « siècles obscurs », de l'empire romain au Xe siècle, faisant de la zone cévenole une région habitée depuis le paléolithique par des populations, avec toutes les étapes[4] : néolithique, âge du fer[5], âge du cuivre[6], dont les dernières, les Celtes venus des régions danubiennes, que César désigne du nom de « Volques arécomiques »[7] (*Arecomici*), dont Nemausus (Nîmes) est la capitale. Mais les Cévennes sont d'abord et avant tout une zone montagneuse difficile à franchir, avant d'être « *une marche et une porte* »[8], selon la formule de Patrick Cabanel.

1 Les Cévennes, d'abord une barrière

Le terme Cévennes est connu par le géographe Strabon, sous le vocable CEMMÈNE. Tels qu'il décrit ce mont et sa position, il semble que c'est l'ensemble sud-est du Massif central, une vraie barrière entre peuples.

1-1 Pour le géographe Strabon, le mont Cemmène (Kèmmènon) sépare l'Aquitaine de la Celtique et va des Pyrénées à Lyon

L'Aquitaine et la Celtique, séparées l'une de l'autre par le mont Cemmène, confinaient toutes deux au mont Pyrénée. Comme nous l'avons dit, en effet, la Gaule transalpine a pour limite occidentale la chaîne des Pyrénées, laquelle touche à la fois aux deux mers, à la mer Intérieure d'une part, à la mer Extérieure de l'autre, et pour limite orientale le cours du Rhin parallèle au mont Pyrénée ; enfin pour limites septentrionale et méridionale l'Océan, qui lui sert de ceinture à partir de l'extrémité supérieure du mont Pyrénée jusqu'aux bouches du Rhin, et la mer de Massalia [= Marseille] *et de Narbonne prolongée par la chaîne des Alpes depuis la Ligystique, où elle commence, jusqu'aux sources du Rhin. Quant au mont Cemmène, il s'avance perpendiculairement aux Pyrénées, à travers les plaines de la Gaule, et vient s'arrêter juste au centre du pays, c'est-à-dire dans les environs de Lugdunum* [= Lyon], *après un parcours de 2000 stades environ* [= 670 km env.]. Livre IV, La Gaule, chapitre 1, La Narbonnaise.

Strabon décrit le sud-est du Massif Central.

1 Plaid tenu à Baillargues par le vicomte Aton Ier.

2 Prieuré de Sainte-Enimie : cotes H 1-50 (951-1799). Les débuts du prieuré, connu sous le nom de *Burlatis*, sont obscurs. Les premiers documents certains datent du Xe siècle : l'évêque de Mende, Étienne, donne le prieuré à l'abbaye de Saint-Chaffre dans le diocèse du Puy (Le Monastier-sur-Gazeille, Haute-Loire) afin de le relever de ses ruines. Arch. dép. Lozère.

3 Joutard, Philippe, s. la dir. de, *Les Cévennes de la montagne à l'homme*, Privat, Toulouse, édition 1972, p. 97.

4 *Atlas archéologique du Parc national des Cévennes*, P. N. C., divers auteurs, Florac, 2007.

5 Voir les oppida de l'âge du fer : Py, Michel, Dedet, Bernard, *Les oppida du Gard*, Archéologie gardoise, n° 5, Conseil général, 2008. Carte, p. 14 et chapitre sur l'oppidum de l'Ermitage, p. 73-76. Dedet, Bernard, « L'oppidum de Gauto-Fracho à Bouquet (Gard), *Revue archéologique de Narbonnaise*, année 1975, volume 8, n° 1, p. 1-26.

6 Salles, Jean, *Géographie des monuments préhistoriques cévenols*, GARA, s.d.

7 Vilalta, Jimmy, *Mutations spatiales et modifications structurelles sur le territoire des Volques Arécomiques du V siècle av. J.-C. au Ier siècle après. J.-C. : la genèse d'une région touristique ?*, Mémoire de Master 1 (maîtrise), Montpellier : Université Paul Valéry Montpellier III, 2009, 339 p.

8 Cabanel, Patrick, *Histoire des Cévennes*, Que-sais-je ? PUF, 2ème édition 2000.

1-2 Les monts Cemmènes sont la limite est de l'Aquitaine

Parlons à présent des Aquitains et de ces quatorze peuples de race galatique ou gauloise, habitant entre le Garounas (Garonne) *et le Liger* (Loire) *et en partie aussi dans la vallée du Rhône et dans les plaines de la Narbonnaise, qui ont été réunis administrativement à l'Aquitaine. [Je dis administrativement,] car autrement et à prendre les choses comme elles sont en réalité, les Aquitains diffèrent des peuples de race gauloise tant par leur constitution physique que par la langue qu'ils parlent, et ressemblent bien davantage aux Ibères. Ils ont pour limite le cours du Garounas et sont répandus entre ce fleuve et le mont Pyrénée. On compte plus de vingt peuples aquitains, mais tous faibles et obscurs ; la plupart habitent les bords de l'Océan, les autres l'intérieur même des terres, où ils s'avancent jusqu'aux extrémités des monts Cemmènes et aux frontières des* [Volques] *Tectosages. Ainsi délimitée, l'Aquitaine formait une province trop peu étendue, c'est pourquoi on l'a accrue de tout le pays compris entre le Garounas et le Liger. Ces deux fleuves, à peu près parallèles au mont Pyrénée, déterminent, par rapport à cette chaîne de montagnes, un double parallélogramme, dont les deux autres côtés sont figurés par l'Océan et par les monts Cemmènes. Le cours de chacun d'eux mesure à peu près 2000 stades* [670 km]. Livre IV, La Gaule, chapitre 2 De l'Aquitaine à la vallée du Rhône.[9]

1-3 Pour Jules César, c'est une barrière entre Helviens et Arvernes, difficilement franchissable l'hiver.

Les Cévennes, (Cevenna) qui forment barrière entre les Helviens et les Arvernes, étaient en cette saison, à l'époque la plus rude de l'année, couvertes d'une neige très haute qui interdisait le passage ; néanmoins, les soldats fendent et écartent la neige sur une profondeur de six pieds [= 1,70 m] *, et, le chemin ainsi frayé au prix des plus grandes fatigues pour les hommes, on débouche dans le pays des Arvernes. Cette arrivée inattendue les frappe de stupeur, car ils se croyaient protégés par les Cévennes comme par un rempart et jamais, à cette époque de l'année, on n'avait vu personne, fût-ce un voyageur isolé, pouvoir en pratiquer les sentiers.* Jules César, Guerre des Gaules, livre septième, VIII.

1-4 Les fromages de chèvre des Cévennes (Cebenna) sont considérés comme les meilleurs, par Pline l'Ancien, il viendraient de Nîmes, pas vraiment les Cévennes ; il parle aussi de ceux des Gabales [= les habitants du pays de Javols, soit du Gévaudan][10].

1-5 Le voyage de Sidoine Apollinaire, 465

« Voyons une partie du trajet effectué par ledit « libellus » : une fois parvenu en Gévaudan « terram Gabalum », fréquemment recouvert de neige et où il y a une ville construite au sommet d'un « puech » (« sublimen in puteo videbis urbem » : Grèzes ? voire Mende ?) le « libellus » arrive à Trevidon (villa appartenant aux Ferréol : St-Laurent-de Trèves ?) et sur un mont proche des « Rutènes chicaniers » (Mont-Aigoual ?). De là il passe par le Mont Lozère (« Laesora ») franchit le Tarn (« Tarnis ») puis évitant « la montagne couverte de nuées, fertile en orages incessants (Les Cévennes), il arrive, fatigué à « Vorocingus » (chez Apollinaire, oncle de Sidoine) dans la région actuelle d'Alès (Brouzen[11]). Par la suite, il passera à « Cottion » (Quissac ? chez Avitus, neveu de l'empereur de ce nom) à « Tribus Villis » (villa d'un oncle de Sidoine, qui ne semble pas être Tréviers, et enfin à Narbonne ». Poème XXIV intitulé « Propemticon ad libellum ». (Jean-Bernard Elzière).

2 Les Cévennes, une zone montagneuse partagée entre plusieurs entités administratives 456-842

2-1 à la fin de l'empire romain d'occident (456)

Les futures paroisses des Cévennes sont comprises dans les périmètres des cités[12] dans :

1) l'Aquitaine : l'ouest de celle des *Helvii* (future Ardèche), le sud de celle des *Gabali*[13] (future Lozère), le sud-est de celle des *Ruteni* (Rouergue, partie de l'Aveyron) ;

2) la Narbonnaise : cités de *Nemausus* (futur Gard), et mordent sur la cité de *Luteva*[14] (Lodève) au sud.

Ces cités sont composées d'une ville (*urbs*) et des

9 Textes mis en ligne, voir le site mediterranee.net.

10 Pline l'ancien, Histoire naturelle, livre XI, 240-241. Voir en latin, site http://penelope.uchicago.edu/Thayer/L/Roman/Texts/Pliny_the_Elder/11*.html

11 Fabre, Paul, *Dictionnaire des noms de lieux des Cévennes*, Bonneton, 2000, p. 41.

12 Traduit du latin Civitas, ce terme indique une province ecclésiastique, puis se réduit à un organisme urbain et son territoire et parfois à « capitale de ».

13 Benoit Jacques, « Pouvoir laïc et ecclésiastique dans le Gévaudan au Haut Moyen Âge », C.E.R., Bulletin du Centre d'études littéraires et scientifiques de Mende, n° 31, 2011, p 62.

14 Garmy (P.), Kaddouri (L.), Rozenblatt(C.), Schneider (L.) - Structures spatiales du peuplement antique dans la cité de Luteva, In : BOUET (A.) et VERDIN (Fl.) Ed., *Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, p. 95-111. [en ligne : http://halshs.ccsd.cnrs.fr/halshs-00008755] et nombreuses références sur Lodève voir le site : http://la3m.cnrs.fr/pages/acteurs/schneider/schneider.php

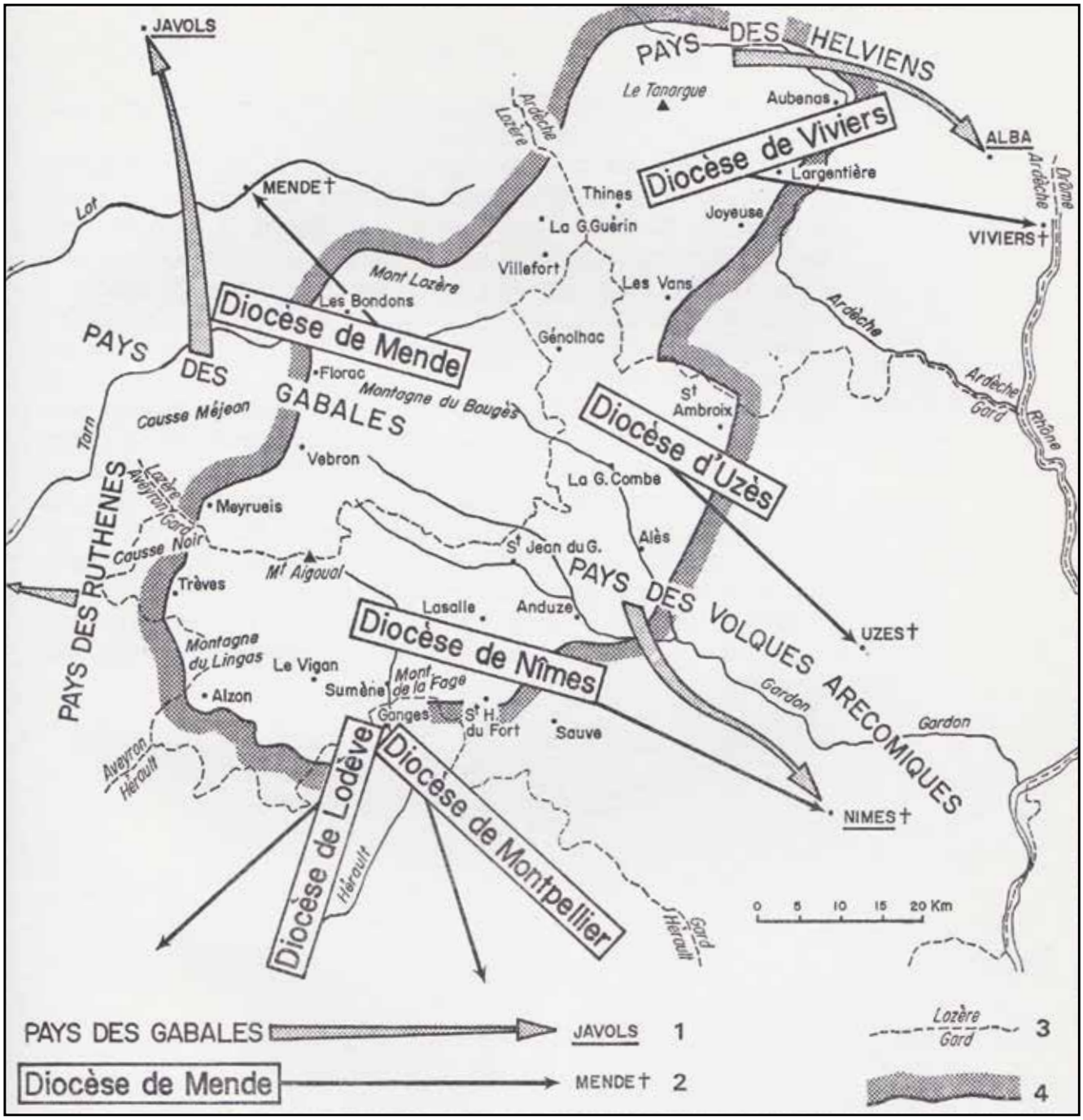

Cette carte extraite de « Les Cévennes, de la montagne à l'homme[1]», synthétise à la fois l'ensemble cévenol et son partage entre plusieurs diocèses. Carte établie par Jean-Claude Hélas.

1 Joutard, Philippe, (s. la dir. de), *Les Cévennes, de la montagne à l'homme*, Privat, Toulouse, 1ère édition, 1979.

campagnes environnantes (*ager*[15]). Strabon parle de 24 villages (*vici*) faisant partie de la Cité de Nemausus (*civitas Nemausensis*). Parmi ceux-ci : *Ugernum* (Beaucaire), *Andusia*, *Ucetia* (Uzès), *Briginn* (Brignon), *Avicantus* (Le Vigan) et peut-être *Brugetia* (Bruèges, un quartier d'Alès ?)[16]. Des vestiges gallo-romains sont répandus beaucoup plus largement : les belles mosaïques des villas de l'Ermitage à Alès (= le prieuré de Saint-Julien d'Escosse), routes anciennes[17], sites de bâtiments ruraux, de potiers, de tuiliers, d'exploitation de fer…[18] , démontrant un peuplement industrieux.

15 Contrairement à ce que dit Ménard (*Histoire de Nîmes*) le suffixe -argue de noms de village, tels Aimargues, Générargues, Gallargues, ne vient pas de -ager, mais de -anicu ou -anica, qui désigne des noms de domaines gallo-romains particulièrement des défrichements, des extensions de domaines aux IVe et Ve siècles.

16 Musée archéologique de Nîmes, photo p. 86, de Clément, Pierre-Albert, *La Via Domitia, des Pyrénées aux Alpes*, éditions Ouest-France, 2008.

17 Wienin, Michel, « Prolongement vers le sud-est de la voie antique de Coudoulous », C.E.R, Bulletin du centre d'études et des recherches de Mende, n° 35, 2016, p. 91.

18 *Carte archéologique de la Gaule*, Provost, Michel n° 30-2 et 3, Gard, 1999, N° 48, Lozère, par Trintignac, Alain,

Le comte et l'évêque, les deux pouvoirs

À la fin de l'Empire romain d'Occident, la cité est dirigée par un comte (*comes*[19]), choisi dans les familles riches. Le comte possède des fonctions militaires et judiciaires, il est assisté de magistrats (*curiales*) chargés de l'administration fiscale. Les évêques ont acquis un pouvoir politique, en plus du pouvoir religieux, ce sont des fils de familles aisées, mariés, issus de lignées sénatoriales, tel Sidoine Apollinaire, préfet de Rome en 468 puis évêque d'Auvergne en 471.

Le titre d'empereur de l'Empire romain d'Occident ayant disparu en 476, plusieurs royaumes « barbares » prétendent à l'héritage romain.

2-2 Wisigoths, Burgondes et Francs (476-709)

Trois royaumes « barbares », de populations venues de Germanie et installées dans l'empire romain par un traité d'alliance, le *foedus*, se disputent l'héritage. Ils ont participé à la bataille des Champs catalauniques (451) pour vaincre les Huns d'Attila.

Désormais la cité des Volques arécomiques (La Narbonnaise) est partagée en *pagi* (circonscriptions inférieures).

Les Burgondes

Originaires des bords de la Baltique, les Burgondes contrôlent le Velay et la Provence. Les attaques des Francs austrasiens (venus du nord-est de la France) les repoussent vers l'Italie et la Bourgogne actuelle. Le *pagus* de Viviers débordait alors sur la vallée de la Cèze et de l'Auzonnet, englobant les futurs lieux de Bagnols-sur-Cèze, les environs de St-Paulet-de-Caisson, St-Julien-de-Cassagnas, Robiac-Rochessadoule et Malons-et-Elze. « *La mise en évidence de cette limite méridionale du pagus de Viviers, écrit Pierre-Yves Laffont, permet d'expliquer deux faits que l'on constate plus tardivement, d'une part l''existence d'une importante enclave du diocèse de Viviers dans le diocèse d'Uzès durant la seconde moitié du Moyen Âge* [Brahic, Malbosc, St-Paul-le-Jeune, Courry] *qui serait donc une extension vers le sud du pagus de Viviers ; d'autre part les droits des évêques de Viviers sur l'abbaye de Robiac*[20] *au Xe siècle ainsi que sur Aiguèze au XIIe siècle* »[21].

Les Wisigoths

Venus des bords de la Mer noire, les Wisigoths (*Westgoten*) installés officiellement depuis 418 dans l'empire romain, gouvernent l'Aquitaine, puis la Narbonnaise, la Provence et l'Espagne. Toulouse reste leur capitale de 418 à 507[22], année de la bataille de Vouillé gagnée par Clovis, roi franc, contre le roi wisigoth Alaric II qui y est tué. L'Aquitaine conquise, ils se replient sur l'Espagne et la Narbonnaise. Les cités restent gouvernées par les comtes gallo-romains ou germaniques, selon les endroits. Les Wisigoths revendiquent la succession de l'empire romain sur la Gaule, mais persistent dans l'hérésie arienne, ce qui leur aliène les évêques catholiques[23] qui soutiennent le pouvoir des Francs (après la conversion de Clovis vers 500). Ils se convertissent cependant au catholicisme à la fin du VIe siècle. Les deux siècles et demi de présence wisigothe en Septimanie[24] jusqu'en 719, restent encore à approfondir[25]. On vient récemment de fouiller un cimetière wisigoth à Nîmes, datant du Ve siècle[26]. La légende de saint Gilles fait état du roi

2012, Académie des inscriptions et des Belles Lettres. *Atlas archéologique du Parc national des Cévennes*, P.N.C, 2007. Trintignac, « Recherches archéologiques à Javols-Anderitum : campagne 2006 », *Revue du Gévaudan du Causse et des Cévennes*, 2ème semestre 2007, n° 24. Bailly-Maitre, « Pour une histoire des mines au Moyen Âge, l'exemple des mines de la terre d'Hierle (Gard) », Archéologie du Midi médiéval. Tome 7, 1989. pp. 61-71.

19 Signification : compagnon (sous-entendu du roi des Francs), terme repris par Charlemagne qui devint aussi empereur de l'Occident romain, en 800.

20 *De donatione dictae ecclesiae Vivarensis*, Cartulaire de l'église de Viviers, texte publié page 40, *Laffont, Pierre-Yves, Châteaux du Vivarais, pouvoirs et peuplement en France méridionale du haut Moyen Âge au XIIIe siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2009. Ce texte cite Clairac, commune de Robiac, mais pas « l'abbaye » de Robiac.

21 *Laffont, Pierre-Yves*, p. 32.

22 Schmidt, Joël, *Le royaume wisigoth d'Occitanie*, éditions Perrin, Paris, collection Tempus, 2008. Roques, Yann, « Les barbares en Albigeois », *Revue du Tarn*, été 2015, n° 238.

23 Franck Collard, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale Ve-XVe siècle*, Hachette supérieur, 1999.

24 La Septimanie, selon Grégoire de Tours, regroupe 7 cités : Bordeaux, Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers, Périgueux et Toulouse. Ensuite ce terme est appliqué uniquement à la Narbonnaise. Delaplace, Christine, 5.26 2010 « Wisigoths et Ostrogoths en Gaule et en Espagne (411-534) », Colloque *Autour de la bataille de Vouillé : Francs et Wisigoths (5-07-2007), XXVIIIe Journées internationales d'Archéologie Mérovingienne*, (Vouillé-Poitiers, 28-30 septembre 2007), Bourgeois (L.) éd., Association Française d'Archéologie Mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye, Mémoires de l'Association française d'Archéologie Mérovingienne, XXII, p. 15-18, 2012 « Pirates saxons ou conquérants francs ? L'attaque de Saintes en 496 et de Bordeaux en 498 et l'historiographie de la conquête franque du royaume wisigothique de Toulouse », *Echanges, communications et réseaux dans le Haut Moyen Âge, Etudes et textes offerts à Stéphane Lebecq*, éd. A. Gautier, C. Martin, Turnhout, Coll. Haut Moyen Age, 14, 2012, p. 17-25.

25 J.-B. Elzière, *Géopolitique de la Septimanie pendant le haut Moyen Âge* (Ve-VIIIe s.) Actes du Colloque Saint-Guilhem-le-Désert dans l'Europe du Haut Moyen Âge, août 1998, Les amis de Saint-Guilhem-le-Désert, avril 2000. En ligne : e-corpus.org.

26 *Objectif Gard*, 3 décembre 2014. et les travaux de Claude Raynaud : Cl. Raynaud dir. *Archéologie d'un village languedocien. Lunel-Viel (Hérault) du Ier au XVIIIe siècle*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 22, Lattes, 2007, 407 p. Cl. Raynaud dir. *Les nécropoles de Lunel-Viel (Hérault) de l'Antiquité tardive au Moyen Age, Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 41, 2011, 356 p.

wisigoth Wamba[27] qui le découvrit, lui et sa biche, dans son ermitage sur les bords du Gardon et lui fit don des terres de la future abbaye de Saint-Gilles. Il est crédité de la création des limites de sept diocèses de la Narbonnaise ce qui aurait donné naissance au nom de Septimanie[28].

Cette province a pour colonne vertébrale la voie Domitienne[29], pour capitale Narbonne et comprend essentiellement les cités d'Elne, Carcassonne, Béziers, Agde, Maguelone, Nîmes, mais aussi celles de Lodève[30], et d'Uzès.

Francs saliens et Francs austrasiens

Le roi des Francs Clovis vise à étendre son *regnum* (le royaume des Francs) dans l'ancien empire romain et, devenu catholique, se fait baptiser par l'évêque saint Rémi, à Reims La Septimanie est entourée par les terres conquises par les Francs. De cette époque datent, peut-être, les toponymes « Gap Françès » (sur le Lozère) ou « Valfrancesque », deux contacts de la frontière entre les Francs (constitués de deux groupes distincts : les Neustriens/Saliens et les Austrasiens/Ripuaires/Rhénans) et les Wisigoths. Les Francs saliens tiennent Beaucaire, Arles et Toulouse, et les Francs austrasiens tiennent l'Auvergne, Clermont, Rodez, Mende, le Puy et Avignon. Ils possèdent aussi Banassac (Lozère) et Arisitum[31] (Le Vigan), à l'ouest de l'actuel département du Gard, qui aurait été une partie de la dot de la reine mérovingienne Brunehaut[32] où elle installe l'évêque de Metz, Aigiluf, comme bayle. Dans les Gorges du Tarn, à La Malène[33], a été retrouvé, en 2007, ce qui serait le plus vieux château de France : le Castel Merlet, daté du VIe siècle, époque de l'affrontement, dans cette région, entre les Francs et les Wisigoths. Probablement wisigoth, il commandait cette vallée.

Plaque boucle provenant de la nécropole d'Arisitum (le Vigan), lieu-dit « Les basses Combes », Musée Cévenol, Le Vigan.

Les régions cévenoles sont loin d'être isolées, le matériel archéologique témoigne des relations avec l'Afrique du Nord et le Moyen Orient[34].

Les cartes de *l'Histoire graphique du Languedoc*[35], suite de l'Histoire du Languedoc, placent Alès et sa région dans le *pagus Arisitensis*, car on croyait alors qu'Arisitum était Alès. Il est plus que probable que les limites entre Wisigoths et Francs soient celles des diocèses : Alès reste dans celui de Nîmes, même si sa partie Est (Ste-Cécile-de-Brouzen, St-Pierre-d'Alensac, St-Pierre-du-Mons[36]) appartient à celui d'Uzès. Il faut noter une persistance des limites du diocèse d'Uzès qui a peu évolué (sauf pour quelques paroisses marginales).

2-3 Présence arabo-berbère dans le Languedoc (ou en Septimanie wisigothique), 719-759 puis conquête franque

Tout cela est bouleversé par l'arrivée des troupes arabo-berbères. En 719 Narbonne tombe aux mains des Musulmans puis Carcassonne et Nîmes en

27 Venu de Tolède, réprimer une insurrection en Septimanie en 673. (J-B. Elzière, op. cité.)

28 *Histoire du Languedoc*, édition Privat, tome 2, p. 629.

29 Pierre-A. Clément, *La Via Domitia, des Pyrénées aux Alpes*, éditions Ouest-France

30 Voir les travaux de Claude Raynaud pour Lunel. http://www.archeophile.com/rw-bibliographie-raynaud.htm

31 Elzière, Jean-Bernard, « Sud du Massif Central, églises de Rhénanie et royaume des Austrasiens à l'époque mérovingienne (VIe-VIIIe siècles) ». In: *Bulletin Monumental*, tome 151, n°1, année 1993. pp. 47 - 72. Il donne une liste des évêques d'Arisitum : Mondéric (*ca* 525 - *ca* 576), Dalmas (524 - 580), Deutaire – (ca 610) Emon (626 - 627), puis administré par l'évêque d'Uzès.

32 Dumézil, Bruno, *La reine Brunehaut*, Fayard, 2008. Références à Arisitum pages 114-115, 196 et 313. Elzière, Jean-Bernard, « Arisitum/Hierle : la fin d'une énigme ?. Le siège épiscopal mérovingien d'Arisitum certainement au Vigan », *Lien des Chercheurs Cévenols*, n° 54, nov-déc. 1983, p 77.

33 Schneider (L.), Clément (N.), - Le *castellum* de La Malène en Gévaudan. Un « rocher monument » du premier Moyen âge (VIe-VIIe s.) *In* : TRINTIGNAC (A.), *La Lozère* (48), Carte Archéologique de la Gaule, 48, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, [Diffusion de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme], 2012, p.317-328. [en ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00996328/document]

34 Ébérard, Élisabeth, conférence lors de la Semaine cévenole, à Alès, le 4 octobre 2016.

35 *Histoire graphique de l'ancienne province du Languedoc*, dessins et cartes de Ernest Roschah, Privat, Toulouse, 1904, consultable en ligne sur https://archive.org/details/histoiregnra16viccuoft

36 « La seigneurie d'Arènes au XVIIIe siècle », *L.C.C.* n° 184, p. 5. Paroisses disparues et englobées dans la ville d'Alès.

725 : c'est la fin de la province wisigothe. Le Franc, Charles Martel et le roi Eudes, duc d'Aquitaine, après la bataille de Poitiers (732), poursuivent les troupes arabo-berbères en Septimanie wisigothique, devenue leur refuge. Charles Martel, assisté des forces lombardes[37] aurait détruit Maguelone, Agde, Béziers et Nîmes, places fortes sarrasines, cette version est actuellement soumise à questionnement, car Charles Martel était pressé de rejoindre Metz, par la vallée du Rhône, pour les intrigues de palais.

La conquête franque est achevée par Pépin le Bref : il reprend Nîmes, Maguelone, Béziers (752) et Narbonne en 759. Le roi laisse l'autorité comtale aux cadres wisigoths, ainsi que leurs coutumes. La Septimanie appelée « marquisat de Gothie » est intégrée au royaume d'Aquitaine en 778. Les habitants seront appelés « Goths » jusqu'au XIe siècle.

Les traces de la présence arabo-berbère font l'objet d'un intérêt renouvelé[38] : porte de la mosquée de Narbonne, oppidum du hameau de Suzon près d'Uzès[39] : voir les objets décrits par Jean-Bernard Elzière dans son article « Géopolitique de la Septimanie »[40], tombes à Nîmes, plaquettes gravées, mais ces traces restent plus ténues que le « légendaire sarrasin[41] » qui a fait florès, particulièrement au XIXe siècle. Nombre de villages, comme à Vézénobres, évoquent des sièges, des épisodes merveilleux, des noms de familles ou des toponymes. Ou encore l'installation de moines à Bonnevaux (Gard) « fuyant les Sarrasins », selon la légende, ou encore la « grande bataille » sur le Lozère entre Charlemagne et les Sarrasins…[42] et les « ossements » de Sarrasins à Avèze… (voir le lumineux article d'Olivier Poujol dans cette livraison) et les … cheminées sarrasines…

2-4 Le pouvoir carolingien, 759-842 et sa décadence

Jean Claude Hélas, dans l'ouvrage « Les Cévennes de la montagne à l'homme » écrit que les Cévennes entrent, avec Pépin le Bref, durablement dans le royaume franc, « l'abri des envahisseurs ». Les comtés (ou *pagi*) sont ceux du Gévaudan, du Vivarais, de l'Uzège et le diocèse de Nîmes (qui récupère le diocèse d'Arisitum), l'Agadès, le Beterrès (Béziers) et le Roussillon (+ Le Razès), le Carcassès , le Narbonnais … voir les cartes de l'Atlas historique du Languedoc. Les comtes, destituables par l'empereur-roi ou le roi des Francs, à qui ils font acte de fidélité, se font assister de vicomtes quand ils tiennent plusieurs comtés, comme c'est le cas du marquis de Gothie / duc de Narbonne. Tous ont des fonctions militaires et convoquent le ban des hommes libres. De cette époque date la présentation des armes par les hommes libres des villages, à la demande du supérieur, dont on retrouve des traces aux XIIe et XIIIe siècles dans les textes cévenols[43]. Aux côtés des comtes, des juges (*scabini*[44]) pour les affaires judiciaires. Le maillage du territoire se fait par le biais de vigueries à la tête desquelles sont placés des viguiers, et les évêques complètent cet encadrement des populations par la mise en place de paroisses. Cependant, aucune église cévenole ne date de l'époque carolingienne, malgré quelques légendes tenaces, notamment à Notre-Dame de Valfrancesque[45]. Il est plus que probable que certaines églises ont des soubassements de cette époque, parfois des cryptes, sur lesquels des constructions nouvelles ont été bâties aux XIe et XIIe siècles.

Des origines cévenoles à la dynastie carolingienne ?

C'est ce que rappelle Jean-Bernard Elzière : « *Dans la première moitié du IXe siècle, constate Jean-Bernard Elzière, la lignée austrasienne désormais installée au pouvoir (royal puis impérial) fait*

37 Lombards : peuple germanique venu de la Scandinavie, s'installe en Italie au VIe siècle, puis en Provence. Martin, Jean-Pierre, « Les Lombards, derniers barbares du monde romain » http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/les_lombards_derniers_barbares_du_monde_romain.asp.

38 Colloque du 12 septembre 2016, sur « Les arts de l'islam en France : collections, trésors et découvertes archéologiques », voir particulièrement « Patrimoine islamique et découvertes archéologiques en France méditerranéenne : une mosaïque lacunaire, Roland-Pierre Gayraud, Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée, CNRS.

39 J.-M. Pène, Ch. Pellecuer, V. Matthieu collab. — Sant-Peyre, Bouquet, Hameau de Suzon (Gard). In : Fiches (J.-L.) dir. — *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, ADAL, 2002, p. 88-90. (Monographies d'Archéologie Méditerranéennes, 14). Ch. Pellecuer — Le Bouquet, San Peyre - Hameau de Suzon. *In* : Garmy (P.) dir. — Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 1995. Montpellier, Ministère de la Culture, 1996, p.78-79.

40 Elzière, Jean-Bernard, *Géopolitique de la Septimanie pendant le haut Moyen Âge* (Ve - VIIIe s.) Actes du Colloque Saint-Guilhem-le Désert dans l'Europe du Haut Moyen Âge, août 1998, Les amis de Saint-Guilhem-le-Désert, avril 2000. En ligne : e-corpus.org.

41 Basset, Karine, *Le légendaire sarrasin en France. Configurations et histoire d'un contre-récit national*, préface de Philippe Joutard, Grenoble, Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie, 2006, 332 p. (ouvrage issu de la thèse de doctorat), ainsi que de nombreux articles sur ce légendaire sarrasin.

42 L'on trouve encore dans des brochures publiées par le Conseil régional de Lozère : « Le Gévaudan reconquis de haute lutte sur les Arabes par la dynastie carolingienne… », dont on aura la charité de ne pas citer le nom de l'auteur.

43 Dumas, Marie-Lucy, À l'origine des chevaliers pariers de la Garde Guérin, L.C.C. n° 174, « Monstre d'armes » des hommes de Val Villardès, Fonds Montclar ; 1337 : « monstre d'armes » à Gourdouze des hommes appartenant à 10 villages faite devant le bayle de Montclar et de Montjoie, Arch. départ. Lozère, G 2077 : les criées de Gourdouze.

44 Donnera le mot échevin, équivalent de consul dans les pays de langue d'oïl.

45 Un millénaire oublié, sur les traces des bâtisseurs du Moyen Âge, *Cévennes*, revue du Parc national des Cévennes, n° 60-61, 2002.

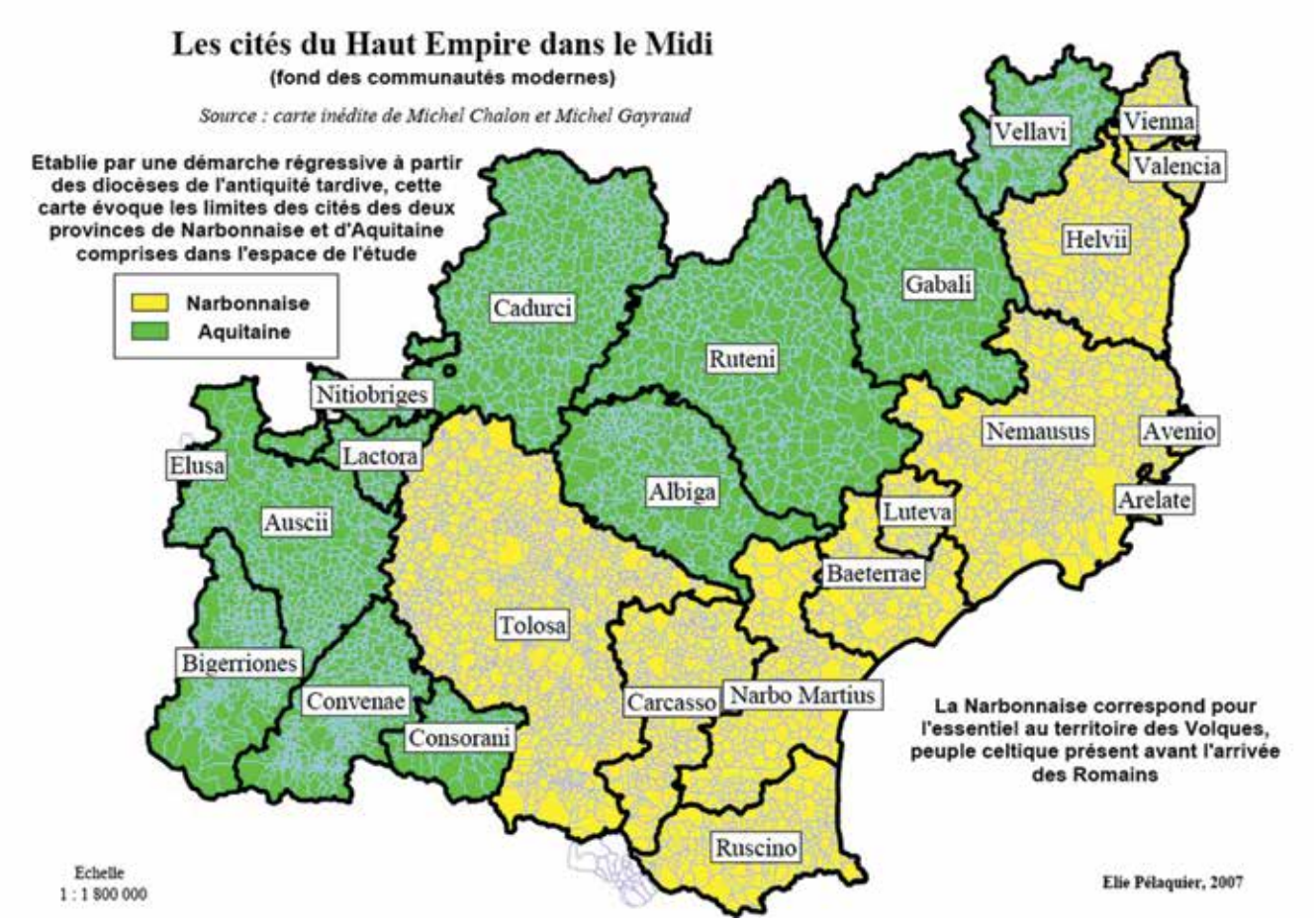

rechercher ses ascendants au-delà de son ancêtre le plus attesté – l'évêque de Metz, Arnoul - et établit, par cet artifice, que ce dernier est, d'une part, fils d'Arnoald, un de ses prédécesseurs sur le siège de Metz - ce qui a l'avantage de lier les Carolingiens aux rois mérovingiens dès les hautes époques – et d'autre part, neveu de plusieurs personnages de rang sénatorial importants dans le Midi austrasien du VIe siècle, en l'occurrence Mondéric d'Arisitum, Ferréol d'Uzès et Tarcisse de Rodelle. Il est intéressant de noter que la cour messine a voulu « rattacher » les rois/empereurs régnants à la zone sud du Massif central, en particulier à Arisitum/Le Vigan [46]» .

Les vigueries cévenoles[47]

- en Gévaudan : « Chassezac, » (jusqu'à son confluent avec l'Ardèche), « Tarn » (les deux versants du Lozère et les rives du Tarn jusqu'à la Mimente), « Dèze » (Vallée Longue) et Vallée Française. (Les autres vigueries sont « Banassac » sur les bords de l'Urugne à son confluent avec le Lot), « Grèzes » (entre Lot et Colagne), « Millac » (région de Langogne sur l'Allier), « Valdonnez » (au sud de Mende et dans la vallée de Bramont).

- en Uzège : *vicaria et villa* de Ucetia (Uzès[48]), (les autres sont : Bagnols, Roquemaure, Villeneuve (les Avignon), St-Saturnin-du-Port (Pont-St-Esprit)).

- en Nemausis, les vigueries de la Sénéchaussée reprennent à peu de choses près les vigueries carolingiennes : Alès (*vicaria et villa Alesti*), Anduze (*vicaria et villa Andusiae*), Le Vigan et Meyrueis (*vicaria et loci Vicani et Mayrosii*). (Les autres vigueries sont : Sommières et Nîmes).

- en Vivarais : *vicaria Silvatense* (autour de Sauvas et Clairac, hameau de Robiac)[49].

Le partage de Verdun, 843

Avec le partage de Verdun (843) entre les héritiers de Charlemagne, les Cévennes sont à nouveau divisées et le pouvoir central va s'amenuiser, laissant la place à des pouvoirs comtaux qui essaimeront en pouvoirs seigneuriaux, dépendant des comtes ou des vicomtes, leurs représentants.

- Lothaire (qui a le titre d'*empereur des Romains* et tient les villes « impériales » de l'est de l'Escaut et du Rhône), possède cependant, sur la rive droite du

46 Elzière, Jean-Bernard, « Sud du Massif Central, églises de Rhénanie et royaume des Austrasiens à l'époque mérovingienne (VIe-VIIIe siècles) », op. cité, p. 53.

47 Schneider (L.), - *Castra, vicariae* et circonscriptions intermédiaires du haut Moyen Age méridional (IXe - Xe siècle) : Le cas de la Septimanie-Gothie, *In* : D. Boisseuil, P. Chastang, L. Feller, J. Morsel dir., *Ecritures de l'espace social. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Monique Bourin*, Publications de La Sorbonne, , Paris 2010, p. 237-266

48 Qui comprend 150 villages au XIVe siècle.

49 Carte des vicairies du IXe au Xe siècle, Laffont Pierre-Yves, op. cité, p 65.

Rhône, le Vivarais[50] et le diocèse d'Uzès, rattachés à la Provence. À Uzès, demeure dans les années 830-842, une dame wisigothe, Dhuoda épouse de Bernard de Septimanie qui guerroie avec son patron Lothaire, contre Charles le Chauve, possesseur du marquisat de Gothie. Bernard de Septimanie enlève ses fils, pour lesquels Dhuoda écrit, en 841, le premier manuel de pédagogie[51] connu en Europe chrétienne. Son fils Bernard dit Plantevelue serait l'ancêtre de la dynastie toulousaine.

- Charles le Chauve contrôle la Septimanie, dont le diocèse de Nîmes (les autres sont ceux de Maguelone, Lodève, Agde, Béziers, Narbonne et Elne).

- Pépin II gouverne le Gévaudan. Les autres diocèses sont en Languedoc : le Rouergue, l'Albigeois, le Toulousain, Carcassonne, Cahors, Lectoure, Auch, Tarbes, Lugdunum Convenarum et Austria (St-Bertrand-de-Comminges).

50 Jusqu'en 1308, le Vivarais appartient au Saint-Empire romain germanique. « Quand le Vivarais devint français », *Mémoire d'Ardèche et du temps présent*, n° 99, 15 août 2008.

51 *Le manuel de Dhuoda*, 841, éditions d'Édouard Bondurand, Gallica Bnf. *L'Histoire du Languedoc* l'appelle Dodane, fille de Dadila, Tome I, éditions Privat, références pp. 935, 1028, 1034. et Tome II, note additionnelle à la note LXXXVII. « *Il est vrai que dans cet ouvrage, cette dame exhorte son fils Guillaume à demeurer fidèle et inviolablement attaché au roi Charles, qui reçut ce jeune seigneur pour vassal, après la bataille de Fontenai ; mais elle garde un profond silence sur la conduite du duc de Septimanie, son époux. Au reste, ce manuel, composé de soixante-trois chapitres, est un illustre moment de la piété de Dodane, de sa tendresse pour ses enfants et du soin qu'elle prenait à leur éducation : elle y donne partout d'excellentes leçons à Guillaume, son fils aîné.* », p. 1034. Le deuxième fils de Dhuoda serait Bernard Plantevelue qui se voit confier l'Auvergne et ses marges par Charles le Chauve en 870. Il serait à l'origine de la création de la dynastie des Guilhemides comte d'Auvergne, comte d'Aquitaine jusqu'en 927.

Ossements du temps des Sarrasins ou liège de montagne ? au cap des Mourèses, à Mandagout

par Olivier Poujol

La Société Royale des Sciences de Montpellier, fondée en 1706, devait fournir chaque année un mémoire publié dans le recueil de l'Académie Royale des Sciences de Paris, c'est à dire dans le volume annuel portant pour titre: Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Le mémoire de Montpellier était précédé de la mention suivante : « *Messieurs de la Société Royale des Sciences, établie à Montpellier, ont envoyé à l'Académie l'ouvrage qui suit, pour entretenir l'union intime qui doit être entre elles, comme ne faisant qu'un seul corps, aux termes des Statuts accordés par le Roi au mois de février 1706* ». Jacques Montet fut le premier contributeur de l'Académie de Montpellier avec quinze mémoires publiés de 1750 à 1778. Un pareil record ne fut jamais dépassé.

Pour le volume de l'année 1762 (paru en 1764) de *l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Jacques Montet fait insérer un Mémoire sur le suber montanum qui se trouve au-dessus et au-dessous du chemin qui va à la paroisse de Mandagout et au Vigan, dans le diocèse d'Alais, et sur plusieurs autres faits d'histoire naturelle et de chimie.* Nous en reproduisons le premier développement:

« *Je commencerai ce Mémoire par quelques faits prétendus historiques qui méritent d'être rapportés pour faire voir combien les Sciences sont propres à guérir les peuples de leur crédulité.*

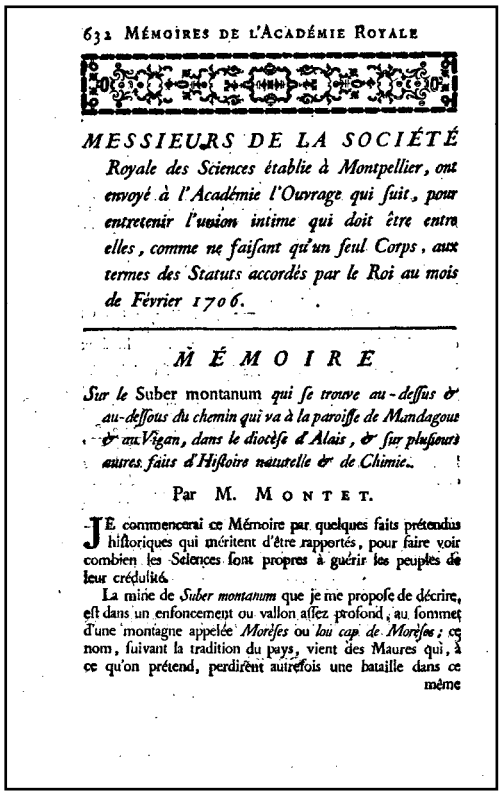
632 MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE

MESSIEURS DE LA SOCIÉTÉ Royale des Sciences établie à Montpellier, ont envoyé à l'Académie l'Ouvrage qui suit, pour entretenir l'union intime qui doit être entre elles, comme ne faisant qu'un seul Corps, aux termes des Statuts accordés par le Roi au mois de Février 1706.

MÉMOIRE

Sur le Suber montanum qui se trouve au-dessus & au-dessous du chemin qui va à la paroisse de Mandagout & au Vigan, dans le diocèse d'Alais, & sur plusieurs autres faits d'Histoire naturelle & de Chimie.

Par M. MONTET.

JE commencerai ce Mémoire par quelques faits prétendus historiques qui méritent d'être rapportés, pour faire voir combien les Sciences sont propres à guérir les peuples de leur crédulité.

La mine de *Suber montanum* que je me propose de décrire, est dans un enfoncement ou vallon assez profond, au sommet d'une montagne appelée *Morèses* ou *lou cap de Morèses* ; ce nom, suivant la tradition du pays, vient des Maures qui, à ce qu'on prétend, perdirent autrefois une bataille dans ce même

La mine de Suber Montanum que je me propose de décrire est dans un enfoncement ou vallon assez profond, au sommet d'une montagne appelée Morèses ou lou cap de Morèses; ce nom, suivant la tradition du pays, vient des Maures qui, à ce qu'on prétend, perdirent autrefois une bataille dans ce même vallon; les habitants des environs en donnent pour preuve une très grande quantité d'ossements blancs qu'on voit à la surface de la terre, les eaux pluviales les ayant peu à peu séparés des terres qui les couvraient. J'ai pensé longtemps à cet égard comme tous les gens du pays et sans doute que je serais encore dans cette erreur, si l'histoire naturelle n'était venue à mon secours. Il est certain que les Maures ou Sarrazins ont fait autrefois de fréquentes descentes sur nos côtes; qu'ils avaient accoutumé de débarquer à Maguelone, où l'on voit un petit port appelé encore aujourd'hui le Port-Sarrazin et que Charles Martel ayant fait combler ce port, fit aussi démolir la ville de Maguelone, pour ôter à ces infidèles toute espèce de retraite: ces faits sont assurés, mais ils ne donnent pas lieu de conclure que les Maures aient jamais pénétré fort avant dans les terres, jusqu'à donner des batailles dans le milieu des Sevennes.

Il faudrait être fort versé dans l'histoire du pays pour donner là-dessus quelque chose de positif: une pareille recherche est plutôt du ressort d'une Académie des Belles Lettres que de la nôtre qui n'a d'objet que les Sciences exactes.

D'ailleurs, il importe peu au sujet que je vais traiter, de savoir si sur le sommet de cette montagne il s'est donné une bataille; le peu d'étendue du terrain rend ce fait très peu vraisemblable et si réellement on a combattu dans ce lieu, il faut croire que les armées étaient peu nombreuses. J'ai vu un homme de quatre-vingts ans, de la paroisse de Mandagout, qui avait ramassé beaucoup de ces prétendus ossements qu'il gardait fort soigneusement dans un coffre pour ses descendants afin, disait-il, de leur prouver par là qu'il s'était donné dans ce lieu une bataille contre les Maures.

La preuve tirée des prétendus ossements blancs n'est nullement concluante; rien ne ressemble moins par la figure à des os humains: ce qu'on a pris pour des ossements est du liège de montagne, substance minérale fort analogue à l'amiante et qui se forme naturellement dans ce canton, comme je le prouverai dans la première partie de ce Mémoire.

J'étais depuis longtemps dans le dessein d'aller examiner ces prétendus ossements, lorsqu'en 1753 M. l'abbé de Sauvages, membre de cette Société, connu pour son habileté dans l'histoire naturelle, me proposa d'aller faire un voyage sur la montagne de l'Esperou; je lui dis qu'il fallait aussi aller à Beaulieu, où mon frère aîné fait sa résidence, village éloigné de l'Esperou de deux grandes lieues; nous fîmes cette partie, et après avoir parcouru tous les environs de Beaulieu, je le menai aux prétendus ossements que nous reconnûmes bien distinctement n'être pas des os humains; nous jugeames que c'était du liège de montagne: nous en primes une grande quantité et c'est nous qui depuis en avons fourni à presque tous les cabinets des curieux de ce Royaume (...) ».

Ce mémoire de minéralogie sur le liège de montagne, où la science réfute une croyance locale, débute par un témoignage sur la vitalité du légendaire sarrasin dans les Cévennes. Comme dans la Vallée Française ce légendaire est associé à une bataille perdue par les Sarrasins (à Fer-Roulon aujourd'hui Fès-Roland comme l'assurent des écrits du XIXe siècle). Mais au cap des Mourèses, on ne ramasse pas de débris d'armes comme on en aurait trouvé dans la vallée lozérienne. Ce mémoire contient ainsi une des premières références écrites (milieu du XVIIIe siècle) sur les traces cévenoles des Sarrasins dans le haut Moyen Age Français. La plupart des spécialistes de cette période n'iront pas rechercher une référence aux Sarrasins dans ce type de document académique d'histoire naturelle. Je ne le trouve nulle part mentionné (sauf erreur) et c'est à ce titre que je propose une nouvelle publication dans le *Lien des Chercheurs Cévenols*. On sait que le légendaire sarrasin est présent en Cévennes dans la Vallée Française, dans la région de Vézénobres et dans la région du Vigan.

Le Grand Dictionnaire Historique de Louis Moreri (tome dixième TZ), relevait en 1759, au même moment que le mémoire de Montet, le passage dévastateur des Maures au Vigan : « *On croit que l'ancienne ville fut détruite par les Maures. Les noms d'une porte de la ville et des terroirs du côté de cette porte marquent leur passage et leur campement en cet endroit* ».

Hector Rivoire dans la Statistique du département du Gard note en 1842 au sujet de la commune de Mandagout : « *Sur la limite méridionale de cette commune, il existe une montagne appelée Mourèzes. D'après l'opinion générale accréditée dans le pays, ce nom tirerait son origine du séjour qu'y auraient fait les Maures dans le VIIe siècle, à raison de la position avantageuse que leur offrait la crête de cette montagne qui domine d'un côté tout le vallon du Vigan et de l'autre une grande partie des habitations de la commune de Mandagout* ».

Le liège de montagne ou liège fossile est une variété d'asbeste entrelacé. Les minéralogistes

disent asbeste ou amiante. Alexandre Brongniart dans son *Traité élémentaire de minéralogie* (tome premier, 1807) consacre une note à l'asbeste subériforme, ou asbeste entrelacé, ou liège fossile : « *On le trouve en France, entre les villages de Mandagout et du Vigan, près d'Alais, département du Gard: il est épars à la surface du sol, en morceaux blancs et allongés, que l'on a pris pour des os humains; le terrain qui le contient est une terre ocreuse, mêlée de quartz et de mica* ». Ce texte est repris tel quel dans le *Dictionnaire des Sciences Naturelles*, tome troisième, Strasbourg et Paris, 1816.

Les savants du Midi ont fait quelques allusions au liège de montagne ou liège fossile.

L'abbé de Sauvages dans le Dictionnaire languedocien-français, Nîmes, édition de 1756, à l'article « *Sîourë* », le liège : « *Les naturalistes ont appelé liège de montagne, une pierre blanche, spongieuse et légère, qui résonne comme du bois quand on la frappe; on la prendrait pour une masse de carton ou pour certains agarics des arbres. Elle est tendre, et contre l'ordinaire des pierres on la déchire plutôt qu'on ne la casse, on la trouve dans les montagnes des Cévennes* ».

De Gensanne dans *l'Histoire naturelle de la province de Languedoc*, diocèse d'Alais (tome premier, 1766), passe vite sur le liège de montagne qui ne donne lieu à aucune exploitation : « *On trouve près de Mandagout du suber montanum ou liège fossile auquel nous ne connaissons d'autre utilité que celle d'orner les cabinets de nos naturalistes* » (Montet se flattait d'en avoir offert des échantillons à presque tous les cabinets du royaume). Chaptal dans les *Éléments de chimie*, Montpellier, 1790 est davantage séduit par le liège de montagne : « *Cette pierre est très légère, membraneuse, flexible, ordinairement de couleur jaune; on la déchire plutôt qu'on ne la brise: le diocèse d'Alais nous en fournit de très belles* ».

Jacques Montet (1722-1782)

Jacques Montet est né à Beaulieu en 1722. Il sortait d'une vieille famille d'Orange venue s'installer sur les flancs de l'Espérou à la fin du XVIe siècle. Il fut reçu dans le corps des maîtres apothicaires de Montpellier en 1747. Il est pharmacien. Il est principalement intéressé par la pharmacie et la chimie, mais aussi par la géologie et la minéralogie. On peut le définir comme « *pharmacien chimiste*» (Louis Dulieu). Il a exercé à Montpellier. Il fut avant tout un chimiste et c'est à ce titre qu'il s'imposa aux yeux de ses contemporains. Son nom reste attaché à ses études sur le tournesol et le vert de gris (le « verdet » de Montpellier). Il rédigea pour l'*Encyclopédie* les articles *Tartre, Tournesol, Vert de gris ou verdet*. Dans les trois articles donnés à l'*Encyclopédie*, la science est envisagée surtout dans ses applications pratiques, utiles à l'économie du Bas-Languedoc particulièrement dans la région de Montpellier. Jacques Montet est admis comme adjoint en 1748 en classe de chimie et comme membre titulaire de la Société Royale des Sciences de Montpellier en 1755. Il fut « *un académicien modèle et singulièrement productif* » (J. Proust). Montet meurt à Montpellier en 1782.

Montet semble avoir été le premier à s'intéresser à l'encre des châtaigniers dans les deux mémoires envoyés pour les années 1762 et 1777 à l'Académie Royale des Sciences de Paris. On en trouve un résumé dans un article « Sur l'encre de châtaignier » publié en 1836 dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon* : « *L'encre du châtaignier a été signalée par Montet en 1762 quand il a consigné en détail ses observations faites sur des arbres cariés, sur lesquelles il revient quinze ans après en 1777. Dans cet intervalle, au mois d'août 1768, surpris de trouver cette encre desséchée sous forme d'une belle gomme luisante, d'un noir moins foncé que le jayet, il s'occupa d'en faire l'analyse par la distillation, puis par la dissolution et la filtration du résidu. Mais, on ne put en retirer aucun résultat satisfaisant par suite de l'ignorance, où l'on était alors, d'une bonne méthode d'analyse végétale* ».

Sur Jacques Montet

Louis Dulieu, « Apothicaires, académiciens de Montpellier », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°145, 1955.

Louis Dulieu, « La contribution montpelliéraine aux recueils de l'Académie Royale des Sciences », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, année 1958.

Jacques Poitevin, « Éloge de M. Montet », *in* M. le baron des Genettes, *Eloges des Académiciens de Montpellier*, Paris 1811.

Jacques Proust, *L'encyclopédisme dans le Bas-Languedoc au XVIIIe siècle*, Montpellier, 1968 (avec reproduction de l'article « Tournesol » de l'Encyclopédie), édité par le Centre d'études du XVIIIe siècle et le Centre d'études occitanes / Montpellier : Faculté des lettres et sciences humaines , 1968.

Supplique au roi des habitants de Fraissinet-de-Fourques (1827)

À sa Majesté Charles X Roi de France et de Navarre

Sire

Organe des habitants de votre fidèle commune de Fraissinet-de-Fourques, arrondissement de Florac (Lozère), j'ose prendre la respectueuse liberté de venir déposer au pied du trône de votre Majesté l'hommage de leur antique et respectueux dévouement.

Les bienfaits que votre Majesté répand sur tous ses sujets indistinctement m'encouragent, Sire, à porter à la connaissance de votre Majesté, la pénible situation des habitants de votre commune de Fraissinet qui voient leur presbytère prêt à crouler et se trouvent sans ressources pour le relever.

Je n'ignore pas, Sire, combien de charges pèsent sur le coeur paternel de votre Majesté, et combien de demandes importunes et souvent indiscrètes lui sont journellement adressées, aussi a-t-il fallu l'impérieuse nécessité où se trouvent les habitants que j'ai l'honneur de représenter pour me déterminer à grossir la foule des malheureux qui sollicitent les bienfaits de votre munificence royale, mais peut-être, Sire, la conduite qu'ont de tout temps tenue les habitants de votre commune de Fraissinet les rend-ils dignes de vos bontés, que me soit-il permis, Sire, de la mettre succinctement sous les yeux de votre Majesté.

La commune de Fraissinet est située au pied de la montagne de l'Aigoual qui sépare la Lozère du Gard, sa population toute agricole est d'environ sept cents âmes, sa surface est de cinq lieues carrées sur laquelle et les diverses montagnes agrestes qui la composent se trouvent huit villages dont Fraissinet est le chef lieu et le plus considérable. Des pommes de terre qu'on sème en quantité vers la partie inférieure de ces montagnes dont toute la partie supérieure ne donne qu'un faible pacage, un peu de blé et quelques châtaignes forme tout le produit de ces stériles montagnes. Leur nourriture presque entière consiste en pommes de terre qu'ils

convertissent en pain en y mêlant un peu de farine de blé; la toison de quelques bêtes à laine qu'ils élèvent leur procure la laine nécessaire pour fabriquer les étoffes grossières avec lesquelles ils font leurs vêtements; ils n'en ont jamais eu d'autres ; l'excédent des toisons de leurs petits troupeaux est employé au paiement de leurs contributions et cette surface n'est imposée que dix neuf cents francs d'impôt foncier et cependant le relevé des baux examiné à l'assemblée cantonale qui a eu lieu le douze du courant du mois devant monsieur le sous-préfet a établi que cette somme faisait le quart du revenu brut de la commune; ce n'est qu'en s'imposant de fortes privations que ces habitants acquittent cette contribution qu'ils soldent néanmoins exactement; toute surimposition deviendrait impossible à acquitter.

Mais si les habitants de Fraissinet sont pauvres en biens terrestres, ils ont toujours été riches en amour pour leur Dieu et pour leur Roi et la démoralisation qu'a produit notre malheureuse révolution n'a pas passé jusqu'à eux et en cela ils ont imité leurs ancêtres qui lorsque Bèze, disciple de Calvin, parcourut les Cévennes pour y répandre les erreurs de son maître, il fut arrêté par eux, obligé à rebrousser et empêché de pénétrer plus avant dans le nord du Gévaudan. Plus tard, en 1703, leurs maisons furent brûlées et incendiées par les protestants révoltés auxquels on donnait le nom de camisards, après toutefois un combat meurtrier où un nombre considérable de protestants perdit la vie. Dans le cours de la révolution, leur église fut dévastée et leur autel brûlé par les protestants des environs, mais ils n'en conservèrent pas moins leur curé qui de nuit leur célébrait le Saint Sacrifice de la messe pendant lequel ils adressaient au ciel d'ardentes prières pour le retour de leur roi et avec lui du libre exercice de leur religion, exaucées enfin en 1814. Leur joie fut à son comble et vainement dans les Cent Jours on leur intima l'ordre d'arborer les couleurs de l'usurpateur, ils restèrent fidèles à leur roi et dès le 29 juin 1815, avant sa rentrée, ils arborèrent encore le drapeau sans tache et firent cause commune avec les autres communes du département qui secouèrent le joug de l'usurpateur.

Enfin, cet amour inné pour leur roi parut encore en août mille huit cents vingt trois lorsqu'un aventurier nommé Roques se montra tout à coup sur la montagne de l'Aigoual à la tête d'une bande de mauvais sujets arborant les couleurs de la révolte; ils quittèrent spontanément les travaux de la moisson, prirent les armes, se joignirent à monsieur le comte de Narbonne leur digne sous-préfet qui avait déjà réuni plusieurs brigades de gendarmerie et marchèrent avec lui sur cet attroupement qui se dissipa à leur approche.

Ce dernier fait est constaté par un arrêté de monsieur le préfet du vingt-huit août mil huit cent vingt trois qui leur accorde une gratification.

Enfin tous ces divers faits seraient encore attestés par monsieur le comte René de Bernis, gentilhomme honoraire de la chambre de votre Majesté, député de la Lozère, leur respectable voisin qui a été témoin de leur dévouement et sous les auspices duquel ils ont pris la liberté de recourir à votre Majesté.

Daignez, Sire, prendre en considération la pénible position de cette petite partie de vos nombreux sujets dont le cri de ralliement sera à jamais Vive Charles X longtemps et les Bourbons toujours (…)

F Portalier, maire de la commune de Fraissinet

Commentaire d'Olivier Poujol

Cette supplique est adressée également au Dauphin, à la Dauphine, duc et duchesse d'Angoulême. Ces trois suppliques sont conservées dans les archives du château de Salgas confiées au milieu des années 1970 aux Archives Départementales du Gard. Le chartrier de Salgas a été classé et inventorié par Yannick Chassin du Guerny. Robert Poujol avait eu communication photocopiée de cette supplique accompagnée de lettres adressées par Alexandre Frédéric Portalier, maire de Fraissinet, à René de Bernis à Paris : huit lettres envoyées de 1821 à 1827 (quatre lettres écrites de Fraissinet, deux du château de Salgas, une de Florac et une de Mende). Dans ces lettres au comte de Bernis, Portalier apparaît comme son régisseur pour ses biens de Salgas, comme son informateur et son agent électoral en Lozère. Dans la dernière lettre en notre possession, écrite à Florac le 5 février 1827, Portalier sollicite un secours des princes pour réparer la maison curiale :

« *Monsieur le comte (…) Vous avez promis l'année passée à notre curé de solliciter de la munificence de nos princes un secours pour réparer la maison curiale … aujourd'hui, c'est malheureusement la maison qui croule et qu'il faut faire relever et pour cela la commune n'a absolument aucune ressource, vous connaissez sa misère ainsi que son dévouement au roi et à sa famille et je prends la liberté de vous adresser trois pétitions dont une pour le Roi, une pour le Dauphin et une pour la Dauphine. Veuillez, Monsieur le Comte, nous rendre*

l'important service de les leur faire présenter et de solliciter pour nous la grâce que nous sollicitons ».

A. F. Portalier, né et décédé à Fraissinet,1785-1852, est maire de Fraissinet-de-Fourques de 1824 à 1830. Son père David Portalier et son frère Marie Jean Baptiste ont été maires entre 1801 et 1824.

René de Pierre de Bernis est né à Versailles en 1780. Il est appelé par le roi « comte de Bernis » en 1814 (il avait droit, de naissance, au titre de vicomte comme troisième fils de son père). Le comte de Bernis est en 1815 commissaire extraordinaire du roi pour les départements de la Lozère et du Gard où il fit reconnaître l'autorité royale. Les électeurs du Gard le nomment député à la Chambre en 1815. Les électeurs de la Lozère le nomment député à la Chambre en 1820. Il est nommé Pair de France en 1827. Il meurt à Lunel en 1838. Portalier est son homme de confiance. En 1822, il répond au comte en écrivant de sa chambre au château de Salgas (« *c'est de votre chambre que j'ai l'honneur de répondre et j'avoue qu'elle perd beaucoup de ses charmes quand vous en êtes absent* »). Le comte de Bernis soutient la communauté catholique de Fraissinet-de-Fourques et suit les affaires de la commune. Une croix, très probablement offerte par la famille de Bernis, vers où se dirigent jusque vers la fin des années 1960 des processions annuelles, se nomme toujours aujourd'hui la croix de Salgas. Les liens de voisinage de catholicité entre la commune de Fraissinet et le château de Salgas paraissent être très étroits sous la Restauration.

Cette supplique au roi donne un aperçu géographique et économique intéressant de la commune (la pomme de terre, la laine …) et souligne les trois moments marquants de la mémoire collective des habitants du mandement de la Balme transformé en commune en 1790 : l'irruption de la Réforme, la guerre des camisards, la Révolution française. On note la première mention écrite (selon notre documentation) de la tradition locale du réformateur Théodore de Bèze arrêté devant Fraissinet-de-Fourques. La supplique ne relève pas le lourd bilan des victimes du massacre de Fraissinet, mais la résistance des habitants qui tuèrent un nombre considérable de protestants. L'histoire de la Révolution est une histoire religieuse où reviennent les méfaits des protestants des environs et dont les prêtres réfractaires sont les héros.

Les habitants de Fraissinet-de-Fourques ont pourchassé la bande de Roque en août 1823 sur la montagne de l'Aigoual, sous l'autorité du comte de Narbonne Lara, sous-préfet de Florac. En fin d'après-midi et dans la nuit du 7 au 8 août 1823 une « troupe de gens armés » traverse la commune des Plantiers. Jean-Pierre Thomas a rapporté les faits dans une chronique publiée dans l'Almanach du Val Borgne (pour l'année 2000): « Bandes armées aux Plantiers en 1823 ». Henri Depasse a justement défini Louis Roque comme un « hors-la-loi bonapartiste » dans un excellent (et trop confidentiel) article : « Un hors-la-loi bonapartiste en Cévennes (1823-1826) » publié afin d'éclairer cette chronique dans l'Almanach du Val Borgne (pour l'année 2001). Né à Beauvoisin (Gard) en 1798, Louis Roque parcourt les Cévennes aux confins des départements du Gard et de la Lozère, annonçant le futur retour de Bonaparte et prêchant la révolte contre le roi. Il est identifié dès 1823 et avait été surnommé d'après son signalement : « l'homme-moustache ». En 1826, Louis Roque et son complice Jean-Louis Méjanel sont arrêtés par la gendarmerie dans une grange à la Valmy sur la commune de l'Estréchure. Condamné aux travaux forcés à perpétuité en 1827, Roque décède à l'hôpital de la prison de Brest en 1831.

Bibliographie pour Fraissinet - de - Fourques

Les références imprimées sur Fraissinet-de-Fourques ne sont pas très abondantes. C'est dans *Vébron, histoire d'un village Cévenol*, publié en 1981, que l'on trouve le plus d'informations récentes sur l'histoire de Fraissinet à l'époque moderne. Son auteur, Robert Poujol a approché l'histoire du village voisin de Fraissinet avec beaucoup de curiosité et de sympathie. L'écriture de ce livre apparaît aujourd'hui comme ayant été très marquée par le souffle de l'oecuménisme des années 1980. Robert Poujol a travaillé dans les rencontres précédant ce livre, puis dans sa rédaction, au rapprochement entre catholiques et protestants de la vallée. Les habitants de Fraissinet ont une histoire singulière, forte, mouvementée, par moments tragique, dont ils gardent encore une mémoire particulière. Pourtant, il faut attendre le XXIe siècle, pour que la commune de Fraissinet-de-Fourques (qui n'a pas eu, et c'est surprenant, son érudit local au XIXe siècle ou au XXe siècle), rencontre son historien : Jacques Atger rattrape les années inactives. Il a commencé par la publication d'une étude sur *L'église Saint-Gervais-Saint Protais* écrite avec Philippe Chambon (Foyer rural de Fraissinet, 2013). Il vient de sortir la première partie d'une histoire du village et des hameaux de la commune : *Fraissinet-de-Fourques. Partie 1. La Préhistoire et la paroisse jusqu'à la créa-*

tion de la commune (1790), juin 2016, chez l'auteur. Il travaille à l'élaboration d'une seconde partie allant de la Révolution à aujourd'hui et déjà il reprend et enrichit d'apports nouveaux sa première partie ! L'histoire de Fraissinet-de-Fourques est enfin en de bonnes mains.

La Cansoun di Felibre Gardounen

par Gratien Charvet

La Cansoun di Felibre Gardounen
A moun ami lou felibre Teodor Aubanel

Sendi de Prouvènço, sus l'èr de Santa-Lucia

Sus li cresten neblous
Di grand Ceveno,
Clarejo dins l'èr blous
L'aubo sereno ;
Tout de-long dòu Gardoun
Bresihon de cansoun
E de babiho
De jouino fiho.

Alès, tout embruni,
Dins soun istòri
Gardo de souveni
D'antico glòri ;
E si castagnié vèrd
Redison li councèrt
De nòsti paire
Li grand troubaire.

Valoun de Paradis ;
Païs de Claro,
Terro d'Azalaïs
E de Lafaro,
Te la sèntes trefouli,
Quand veses espeli
Tant de cantagno
Dins ti mountagno !

La chanson des Félibres du Gardon
A mon ami le Félibre Théodore Aubanel

Syndic de Provence (Sur l'air de Santa-Lucia)

Sur les crêtes brumeuses
Des grandes Cévennes,
Commence à luire, dans l'air pur
L'aube sereine;
Tout le long du Gardon
Gazouillent des chansons
Et des babils
De jeunes filles.

Alès, tout rembruni,
Dans son histoire
Garde des souvenirs
D'antiques gloires ;
Et ses châtaigniers verts
Redisent les concerts
De nos pères
Les grands poètes.

Vallon de Paradis,
Pays de Claire[8],
Terre d'Azalaïs[9]
Et de La Fare[10],
Tu te sens tressaillir,
Quand tu vois naître
Autant d'envie de chanter
Dans les montagnes !

8 Claire d'Anduze, «trobairitz», (vers 1200) dont il reste un texte de ceux envoyés à son amoureux : Uc de Saint Circ. *En greu esmai et en greu pessament an mes mon cor et en granda error…*

9 Azalais de Porcairargues (… 1173…) « trobairitz » de Montpellier, amoureuse du frère de Guilhem de Montpellier : Guy Guerrejat. Un chant : *Ar em al freg temps vengut.*

10 Le marquis Gustave de La Fare-Alais (1791-1846), né au château de Lacoste, (St-Martin-de-Valgalgues), maire de cette commune puis conseiller municipal à Alès. Auteur de « *Las Castagnados* » (1844), il est considéré comme un précurseur du Félibrige.

Veici noste decan
Lou bon Pau Fèli :
La barbo e li pèu blanc,
Dre coume un éli.
Au founs di Pradarié,
S'atardo lou darrié…
Emé li *Fado*[1]
Fai d'escapado !

Leiris, alangouri,
Mord si moustacho :
Jamai pòu tempouri
Ço que lou cacho ;
Et si *Quatre poutoun*[2]
Donon la fernisoun :
Soun pitre estremo
Forço lagremo.

Felibre dòu Trelus[3]
A la primo-aubo
Traguères dins li brus
Ti *Cants de l'Aubo*.
Au païs cevenòu
Cantères, i Raiòu,
La Reneissènço
De la Prouvenço.

Vese veni Gaussen
Ardènt e pale,
Que mesclo dins soun sen
Coumbour e chale ;
Dins lis aire espanta
L'anas ausi canta
Soun *Estivenco*[4]
Flour proumierenco.

Amount, de-vers l'Uba,
Quand boufo l'auro,
Nous mande soun rebat
Maurise Faure
Dòucamp, Glèizo e Destrem :

1 *Las fados en Cevenos*, pouèmo lengadoucian de Pau Fèlis
2 Pouësio de Leiris.
3 Albert Arnavielo.
4 Roumanço de Gaussen.

Voici notre doyen
Le bon Paul Félix[11] :
Barbe et cheveux blancs,
Droit comme un lys,
Au fond des Prairies
Il s'attarde le dernier…
Avec *Les Fées*
Il fait des escapades!

Leyris[12], tout langoureux,
Se mord les moustaches :
Jamais il ne peut réfréner
Ce qui l'oppresse;
Et ses *Quatre baisers*
Donnent le frisson :
Son coeur cache
Beaucoup de larmes.

Félibre de la Clarté[13]
A la pointe du jour
Tu as jeté dans les bruyères
Tes *Chants de l'Aube*
Au pays Cévenol,
Tu as chanté aux Raiols,
La Renaissance
De la Provence.

Je vois venir Gaussen[14]
Ardent et pâle,
Qui mêle en son sein
Emoi et volupté;
Dans les airs étonnés
Vous allez l'entendre chanter
Son *Estivale*,
Fleur nouvelle née.

Là-haut, vers l'Ubac
Quand il fait du vent
Se reflète à nos yeux
Maurice Faure[15].
Ducamp, Gleize[16] et Destremx[17] :

11 Paul Félix (1803- 1879) d'Alès *Las fados en Cevenos*.

12 André Leyris (1829- 1894), commis-greffier au tribunal civil d'Alès, membre résidant de la Soc. Sci. Et Lit. d'Alais : *Quatre poutòus* … publié dans le numéro année 1876, tome VIII des *Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, p. 263.

13 Albert Arnavielle (1844-1927), membre résidant de la Soc. Sci. Et Lit. d'Alais : Le Félibre de l'Aube, d'Alès : *Lous Cants de l'Aubo, Las Raiolos, Volo biou*.

14 Paul Gaussen (1845-1893) d'Alès : *Li Miragi, La fièiro de Chamborigaud, La Camisardo, Camisos e Courdeliès, Estivenco, Li peiro bavardo* …

15 Maurice- Louis Faure (1850-1919) élevé à Alès, neveu de l'historien d'Alès J. P. Goirand, il créa le Félibrige à Paris, fut ministre de l'Instruction publique et des beaux arts, ministère Aristide Briand.

16 Louis Gleize (1830-1886) d'Alès.

17 Léonce Destremx (1820- 1901) de St Christol, membre du conseil général, député de l'Ardèche, membre de l'Académie

Arribon tout d'un-tems
Subre lis alo
De la *Cigalo*[5]
Mai la plus gento flour
De la courouno
La rèina di bèu jour
E la chatouno
Que tiro de soun cor
D'armounious acord
Quau la devino ?
Es Leountino !

Charvet tèn soun serious
A l'èr sounjaire.
Mai pièi, ris de bon goust
Lou galejaire !
Cerco, disn li trescamp,
Li vièi camin rouman.
E pèr li draïo
Toujour varaïo.

Tu, dins toun recantoun,
Brave Sivèstre,
Tires toun espingou…
De l'escaufèstre ;
Se vouliés dire un mot,
Sarian tòuti capot
Et li *Tableto*[6]
Sarien mouqueto !

Oubliden pas Couloumb
Qu'a li dos Muso :
Lou galoi Bastidoun
Que canto Anduso ;
Ipoulite Oulivié,
Camihe Cavalié :
La Cesarenco[7]
E l'Andusenco.
Berrouié risoulet,
Fiéu de Bèu-caire ;
Brugedo e mai Pouncet,

Arrivent aussitôt
Sur les ailes
De la *Cigale*.
Mais la plus charmante fleur
De la couronne
La reine des beaux jours
Et la jeune fille
Qui tire de son coeur
D'harmonieux accords,
Qui la devine…
C'est Léontine[18] !

Charvet[19] garde son sérieux
Il a l'air songeur.
Mais, puis il rit de bon goût
Le joyeux plaisant!
Il cherche dans les friches
Le vieux chemin romain.
Et par les chemins
Toujours va et vient.

Toi, dans ton recoin,
Brave Sylvestre,[20]
Tu tires ton épingle
De l'excitation ;
Si tu voulais en un mot,
Ils seraient tous capot,
Et les *Tablettes*
Seraient bien attrapées!

N'oublions pas Coulomb
Qui a les deux Muses
Le joyeux Bastidon[21]
Qui chante Anduze;
Hippolyte Olivier[22],
Camille Cavalier[23] :
La Cézarenque
Et l'Anduzenque.
Berroullier[24], rieur,
Fils de Beaucaire ;
Brugède et même Poncet,

5 Soucièta parisenco de Miejournau, (***La Cigalo d'or,*** 1889-1893). À consulter à la médiathèque d'Alès.

6 *Les Tablettes,* journal d'Alès. Aux Arch. mun d'Alès, années 1880-81, 82-83, 86. Organe plutôt catholique et conservateur, mais il publie des poèmes en langue d'oc.

7 Vallis Cezarenca, auto partido de la valounado de Cese, ribiero, d'après un acte dòu siècle XIV. (V. mém. de la Société d'Alais. T. V, 1873, p. 178.)

du Gard et membre résidant de la Soc. Sci. Et Lit. d'Alais : *La Rambaiado.*

18 Léontine Goirand (1853-1923) d'Alès, Félibresse d'Arène. *Li risent de l'Alzoun.* Voir : *Leontina Goirand, estela limpaira d'Arena*, Marinette Mazoyer (2013).

19 Gratien Charvet (1826-1884), agent voyer de l'arrondissement d'Alès, membre résidant de la Soc. Sci. Et Lit. d'Alais, auteur du poème, Félibre du Pont du Gard. Dictionnaire cévenol commencé par Maximin D'Hombres.

20 Sylvestre, est présent dans les félibrées d'Alais, à la Société scientifique et littéraire d'Alais. Quel est son vrai nom? Ne serait-ce pas Joseph Lisbonne (1845-1893) de St-Jean-du-Pin, membre résidant de la Soc. Sci. Et Lit. d'Alais.

21 Edmond Bastidon dit Capitello (1834-1895) d'Anduze.

22 Hippolyte Ollivier de Montpellier.

23 Camille Cavalier de Bessèges, écrit dans *l'Armana Prouvençau* de 1878.

24 Berrouiller d'Alès.

Fin musicaire ;
Bruièro e Chauvioun,
Couiba, de Tarascoun,
Valènto colo
De nosto Escolo.

Dòumas a'n mau de cor
Que lou rousigo ;
Bandis soun estrambord
Vers soun amigo !
L'arderous Chabanié
Vèn eigreja Trenquié
Que jamai trimo
Pèr uno rimo.

Pamens, fau restanca
La longo listo :
Dèu, segur, n'ien manca
E de requisto !
Plus tard, se n'en vèn mai,
Eh ! bèn, li cantarai :
Tant que souleio,
L'aubo regreio.

Mistral, brave Mathiéu,
Bèu Roumaniho,
Aubanel e Roumiéu,
Vosto famiho,
Dòu Trelus au Pounènt,
Vesès coume s'estènd :
Vosto obro es santo
E triounfantò !

Frountau dòu Pont-dòu-Gard,
Auti Ceveno,
Rounflado de la mar,
Castèu d'Areno,
Is ouro de plesi
D'aquest jour benesi
Gardas fisanço
E remembranço.

Lou Felibre dòu Pont-dòu-Gard, 15 d'avoust 1877.

Fin musicien;
Bruyère et Chauvion,
Coiba de Tarascon,
Vaillante équipe
De notre Ecole.

Daumas a un mal d'amour
Qui le ronge ;
Il déverse son exaltation
Vers son amie !
L'ardent Chabanier
Vient émoustiller Trenquier
Qui jamais ne peine
Pour une rime.

Pourtant il faut arrêter
La longue liste :
Il doit, c'est sûr, en manquer,
Et d'excellents !
Plus tard, s'il en vient encore,
Eh! bien, je les chanterai :
Tant qu'il fait soleil,
L'arbre repousse.

Mistral, brave Mathieu[25],
Grand Roumanille[26],
Aubanel[27] et Roumieux[28],
Votre famille,
Du Levant au Couchant,
Voyez comme elle s'étend :
Votre oeuvre est sainte
Et triomphale !

Fronton du Pont du Gard,
Hautes Cévennes,
Ronflement de la mer,
Château d'Arène,
Des heures de plaisir
De ce jour béni
Gardez espoir
Et souvenir.

Le Félibre du Pont du Gard
16 Août 1877

25 Mathieu Lacroix (1819-1864) dit Mathivet de La Grand Combe : *Pauro Martino.*

26 Joseph Roumanille (1818-1891) auteur provençal, co-fondateur du Félibrige.

27 Théodore Aubanel (1829-1886) auteur d'Avignon, pilier du Félibrige, a participé à la Félibrée d'Arènes, où les poètes ont lu son drame dans le parc et l'ont joué au théâtre d'Alès : Lou pan dòu pecat. *Correspondant local* de la Soc. Sci. Et Lit. d'Alais.

28 Louis Roumieux (1829-1894) poète nîmois, a participé à la Félibrée d'Arènes et beaucoup correspondu avec Léontine Goirand. *La Rampelado, la Jarjaiado.*

RECUEIL GÉNÉRAL DES ARRÊTÉS, PROCLAMATIONS, INSTRUCTIONS ET CIRCULAIRES
ÉMANÉS DE L'ADMINISTRATION PRÉFECTORALE DU GARD
depuis la création des préfectures en l'an VIII (1799-1800), jusqu'au 31 décembre 1815
Nismes, 1817.
Relevé par Jean-Gabriel PIETERS le 19 mai 2016
ÉTAT des Foires du département du Gard.

(122) 28 février 1807. ARRÊTÉ relatif à la fixation de l'époque et de la durée des foires de ce département.
Votez le décret du 6 janvier 1807.
Le PRÉFET du département du Gard,
Vu le décret du 6 janvier dernier, portant fixation de l'époque et de la durée des foires de ce département ;
Considérant, etc.
ARRÊTE :
ART. 1er Le décret du 6 janvier dernier, et le tableau y annexé, seront imprimés à la suite du présent, pour ledit décret commencer à être exécuté à compter du 1er juillet prochain, et être adressé aux maires de toutes les communes de ce département, pour être publié et affiché en la forme et de la manière accoutumées, et pour en assurer l'exécution.
Le Préfet , D'ALPHONSE.

NOMS DES COMMUNES	JOURS DES FOIRES	LEUR DURÉE
	Ier ARRONDISSEMENT (ALAIS)	JOURS
ALAIS	17 janvier	(*) 1
	24 août	8
	(**) 27 avril	1
(*) Prolongée de deux jours par décret du 6 janvier 1813.		
(**) Établie par décret du 19 mars 1809.		
SAINT-AMBROIX	7 janvier	1
	25 avril	1
	16 août	1
	6 décembre	1
ANDUZE	1er jeudi de décembre	3
	15 jours après	2
	Ier jeudi de novembre	3
BARJAC	14 février	1
	20 mai	1
	10 août	1
	2 novembre	1
CHAMBORIGAUD	2 janvier	1
	12 avril	1
	9 septembre	1
	20 décembre	1
GÉNOLHAC	le vendredi saint	1
	30 juin	1
	Ier août	1
	23 novembre	1
	10 décembre	1
SAINT-JEAN-DU-GARD	le mercredi avant le dimanche des Rameaux	1
	24 juin	1
	10 décembre	1
SAINT-JEAN-DE-MARUÉJOLS	29 août	1
St JEAN-DE-VALÉRISCLE	3 septembre	1
LÉDIGNAN	10 août	1
PORTES	Ier mai	1
	Ier juin	1
	30 novembre	1
ROBJAC	6 août	1
VÉZÉNOBRES	25 novembre	1
	28 avril	1
	IIeme ARRONDISSEMENT (UZÈS)	
UZÈS	24 juin	
	11 octobre	1
	16 août	1
BAGNOLS	6 mai	3
	12 juillet	3
	23 novembre	3

S. GENIÈS-DE-MALGLOIRÈS	Ier lundi de mai	1
	Ier lundi de décembre	1
LUSSAN	25 novembre	1
SAINT-ESPRIT	Ier septembre	8
ROQUEMAURE	16 août	8
VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON	24 février	3
	6 mai	3
	30 novembre	8

IIIeme ARRONDISSEMENT (NISMES)

NISMES	16 août	3
	29 septembre	3
BEAUCAIRE	le lendemain de l'Ascension	1
	22 juillet	7
AIGUESMORTES	8 septembre	8
	30 novembre	15
ARAMON	le lundi après l'Ascension	1
	11 novembre	1
SOMMIÈRES	le samedi de la première semaine de Carême	2
	idem, veille du dimanche des Rameaux	2
	idem, veille du deuxième dimanche après Pâques	2
	idem, après la fête de Saint Michel	2
	idem, quinze jours après	2
	idem, encore quinze jours après	2
SAINT-GILLES	Ier septembre	8
	13 janvier	1
	la veille de la Pentecôte	1
(*) CLARENSAC	27 avril	1
	25 septembre	1
MONTFRIN	3 août	1
FOURQUES	(**) Ier mai	2
CALVISSON	Ier samedi de mai	1
	(***) 25 septembre	1

IVeme ARRONDISSEMENT (VIGAN)

LE VIGAN	25 janvier	1
	9 septembre	3
	(****) 22 septembre	2
	15 octobre	1
	13 décembre	1
	31 décembre	1
SAINT-HIPPOLYTE	6 mai	1
	13 août	1
	27 décembre	1
SAUVE	29 juin	1
	Ier août	1
	Ier septembre	3
	29 septembre	1
VALLERAUGUES	10 mai	1
	3 septembre	1
	6 décembre	1
LA SALLE	8 janvier	1
	22 janvier	1
	2 décembre	1
	16 décembre	1
SUMÈNE	18 octobre	1
	22 décembre	1
QUISSAC	20 septembre	1
St ANDRÉ-DE-VALBORGNE	Ier janvier	1
	deuxième samedi de mars	1
	15 mai	1
	le deuxième samedi d'août	1
	le samedi qui précède la Saint Michel	1
	le samedi avant la Saint André	1
ALZON	25 novembre	1
POMPIGNAN	Ier mai	1

(*) Établie par ordonnance du 9 avril 1817.
(**) Transférée au 1er mai, par décret du 23 novembre 1808.
(***) Transférée au samedi qui suivra le 4 septembre, par décision du ministre de l'intérieur, du 10 janvier 1811.
(****) Établie par ordonnance du 7 mars 1817

Nous avons reçu

Généalogie en Cévennes, n° 113, août 2016, bulletin trimestriel de l'Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes. Voir plus loin.

Cahiers du Centre de Généalogie protestante, n° 135, troisième trimestre 2016
à noter : Étude sur une généalogie des Girard de la Vallée Longue, par Jean-Claude Girard (publiée aussi dans la revue Généalogie en Cévennes).

Hugenotten, 80, Jahrgang nr. 4/2016.
à noter : « Das diakonische Engagement der Hugenotten in Frankreich von der Reformation bis 1685 », von Gerhard Wenzel, p 135-172.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, IXe série, tome LXXXIX, année 2015
à noter : Février, Bernard, « Les notaires royaux de Vergèze, témoins privilégiés de leur temps, (1614-1791) » ; Herrmann, Annie, « Deux félibres dans la guerre de 1914-1918 : Paul Vézian (1869-1952, de Gallargues-le-Montueux) et Louis Abric (1886-1953, à Lunel) » ; Fournier, Michel, « Le député gardois François Fournier durant la guerre de 1914-1918 » (de Manduel) ; Krebs, Jean, « Des Cévennes à la Chine, la vie aventureuse d'Émile Rocher, 1846-1924 » (natif de Valleraugue, d'une famille de fileurs de soie qui envoie leur fils à Shangaï).
Fruits oubliés, n° 68, septembre 2016.
Un numéro axé sur les Fruits et la permaculture.

À lire ou à consulter

ROCHEGUDE, Garrigue ou Cévennes
Pierre Chante, Jean-Claude Lacroix et le Groupe Histoire en Cèze Cévennes de Rochegude (G.H.C.C), ont publié aux Éditions de la Fenestrelle, un livre sur la commune de Rochegude, dont le titre est : « ROCHEGUDE Garrigue ou Cévennes ». Il s'agit d'un ouvrage en grand format (23 X 30 cm) qui comprend 156 pages et propose plus de 300 illustrations (Photographies, cartes, dessins, graphique).
Il est organisé en 23 chapitres qui peuvent être lus séparément et se parcourt comme une agréable promenade, où le page à page remplace le pas à pas, à la rencontre du patrimoine, de l'architecture, de la géographie, de la géologie et de l'histoire mouvementée d'un territoire, partagé entre la garrigue et les Cévennes.

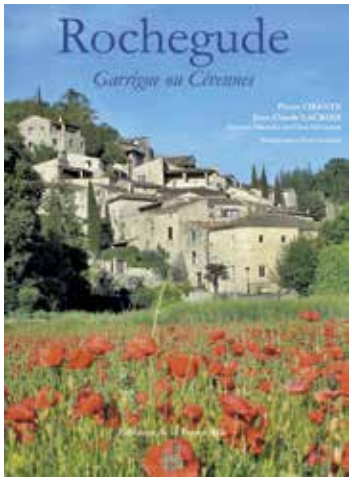

Ce livre dépasse le seul cadre de Rochegude, en effet, il élargit la réflexion à des thèmes plus généraux comme les poteries, les dolmens, les pratiques funéraires à la Préhistoire, il explique la fondation et l'organisation d'un village fortifié au Moyen Âge, analyse la gestion de l'eau : moulins, puits, citernes, témoigne des inondations dramatiques dans le Gard, raconte les résistances, des camisards aux maquisards, présente les richesses du monde souterrain et décrit les éléments remarquables de l'architecture traditionnelle rurale en Vivarais et en Uzège…

Un beau livre, bien illustré, pour un moment de bonheur à partager… !
Pierre CHANTE, après des études à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble, a été professeur d'histoire et de géographie dans les académies de Grenoble, Aix-en-Provence, Montpellier. Il a été, pendant treize ans, de 2001 à 2014, maire de la commune gardoise de Rochegude.
Jean-Claude LACROIX, ancien élève de l'École polytechnique, a dirigé des entreprises à l'étranger et en France. Depuis 2003, il anime le Groupe Histoire en Cèze-Cévennes où il a contribué à la réalisation de brochures sur l'histoire de Rochegude, Saint-Denis, Saint-Victor-de-Malcap. Il a publié des articles dans les Cahiers de Généalogie Protestante et participé à l'ouvrage : «*Itinéraires protestants en Languedoc*».
Païolive souterrain de Michel CHABAUD, de Saint-Ambroix.
Coédité par l'association Païolive (dont il constitue le n° 2-2016 des *Cahiers de Païolive*) et la Société Cévenole de Spéléologie et de Préhistoire d'Alès (Gard), c'est un livre broché de 352 pages grand format (240 x 320 mm) d'une richesse étonnante.
Le « Bois » de Païolive est un vaste plateau karstique jurassique du sud de l'Ardèche, couronné par un remarquable lapiaz ruiniforme à cheval sur 5

communes et partagé par les gorges du Chassezac.

Une première partie de l'ouvrage rassemble plusieurs articles de présentation du site rédigés par des chercheurs largement reconnus : géologie (Ph. Barth), faune (H.P. Aberlenc, M. Wienin, A. Cockle-Bétian, G. Issartel et F. Schwab), archéologie (G. Lhomme et J.F. Holthof), histoire des explorations). La seconde est un inventaire pratiquement exhaustif des phénomènes karstiques (environ 900 !) accompagné d'une monographie systématique des cavités avec topographies (481 plans !) allant de quelques mètres à 2300 (Fontaine du Vedel) avec plusieurs classiques (Dragonnière de Banne, Fontaine de Champclos). Il est le résultat de plusieurs dizaines d'années de prospections et d'explorations de l'auteur et de ses coéquipiers.

Les illustrations sont particulièrement nombreuses : 863 photos couleur, 16 documents plus ou moins anciens, 73 dessins et schémas, plus une mention spéciale pour les 14 cartes, très claires, signées Maurice Lhomme.

Pour contact, commande etc. scsp.ales@gmail.com. Tarif prévu, port inclus : 45 €.

Philippe Rouen, ***Les laboureurs d'Amérique : De la Corniche des Cévennes à Wall Street ou l'extraordinaire destin d'Antoine Pintard,*** c/ Decoopmann, 2015, 360 pages.

Le roman biographique est un genre difficile car, à l'exception de quelques grands de ce monde, les archives n'éclairent que des instants isolés de la vie qu'il faut tenter de mettre en cohérence à travers ce qui est connu de l'environnement.

Cet ouvrage est le premier tome d'une saga familiale très documentée. On apprend beaucoup de choses dans ce premier volume, davantage d'ailleurs, me semble-t-il sur un contexte historique assez oublié (l'histoire des Antilles et celle de la ville de New York…) que sur les détails du chemin de vie des personnes, en tous cas celles de ce premier tome, les plus lointaines et donc les moins bien documentées.

Le premier tiers de l'ouvrage raconte le départ en 1688 de A.P. de St-Roman-de-Tousque vers La Rochelle, et concerne donc l'histoire cévenole et huguenote avec peu de détails tout de même. Le second décrit sa tentative d'implantation aux Antilles et le troisième son installation à New York, ses succès et ceux de ses descendants pendant un siècle et demi. Le second volume qui vient de paraître prend la suite au 19e siècle. Le seul lien direct, assez ténu, avec les Cévennes que nous connaissons passe par la famille Pintard et alliés demeurée au pays, d'autant que le contact a été repris entre les deux branches française et américaine. En fait, il y en a un autre, non négligeable tout de même, qui est le fait que l'éditeur, malgré un nom aussi peu cévenol de souche que le mien, est bien implanté au pays (St Laurent le Minier).

Le texte est bien écrit, assez agréable à lire, d'un style souvent imagé, trop parfois à mon goût car la poursuite de certaines comparaisons conduit à des phrases parfois peu claires. Certains rapprochements sont inattendus voire anachroniques et sont impossibles dans l'esprit d'un huguenot. Je citerai seulement p. 36 : …ils étaient ainsi tous ensemble, beaux et bons comme des santons, qui voyaient, la nuit venue, la lumière s'éteindre doucement dans la crèche… Il y a aussi une étonnante visite d'Antoine au pasteur de La Rochelle quatre ans après la Révocation ! sans oublier de vrais anachronismes, plus graves. Je passerai sur l'emploi des mesures métriques probablement volontaire afin de faciliter la lecture mais reprocherai certaines pensées économico-politiques et même écologiques résolument contemporaines prêtées au héros mais qui sont à l'évidence davantage celles de l'auteur.

Michel Wienin

Parc national des Cévennes, Centre de documentation et d'archives, Génolhac

Voici une sélection des documents récemment entrés au centre de documentation et d'archives. Deux d'entre eux sont disponibles en ligne (voir les liens). Bonne lecture !

Généalogie en Cévennes, n°113, 2016. 36 p.

Sommaire :

- Donation à cause de mort par A. Combes
- Quand les hommes règlent les problèmes de leurs femmes par R. Duigou
- Étude sur la généalogie des Girard de la Vallée Longue (1ère partie) par Claude-Jean Girard. Sont cités entre autres, les Girard du Viala Ponsonnenc à St-Frézal-de-Ventalon, les Girard de Soleyrols (le Mazelet) de la Lauze au Collet-de-Dèze, les Girard

du mas d'Elphène, lieu-dit d'Oultre à Alteyrac, Chamborigaud.

- Les Chapelle de Runes et leur descendance (8e partie) par E. Thirion et R. Duigou
- Liste des pasteurs qui ont desservi l'Église de Nîmes d'après le pasteur R. Lhermet
- Juif, catholique et protestant par J.-C. Lacroix

Cote : CDGENEALOGIE-113

CHABROL Jean-Paul.

ABCédaire des Cévennes. - Alcide, 2016. - 198 p.

Résumé : D'Aigoual à Zippies, une centaine d'entrées, parfois inattendues, tracent un portrait sensible et original des Cévennes.

Cote : CD05414

LANGLOIS, Michel. ***Mémoire et patrimoine en Cévennes : richesse culturelle d'un territoire rural, Notre Dame de la Rouvière.*** Cultures et territoire rural, 2016. - 55 p. + 1 fiche sentiers.

Résumé : Le territoire cévenol est exigeant. Pour y vivre, paysans cultivateurs, éleveurs, artisans l'adaptent à leurs besoins et utilisent toutes ses ressources. Au fil des siècles se forge une culture rurale avec des valeurs essentielles comme la détermination, la frugalité et la sociabilité. Les savoir-faire se développent, le patrimoine est respecté et s'enrichit. Mais l'histoire va bousculer le pays. Les conflits religieux imprimeront leurs marques aux "Terres blanches". La crise du châtaignier, de la soie puis l'hécatombe de 1914 feront perdre au pays son dynamisme et les deux tiers de sa population. Les Trente Glorieuses et la modernité transformeront insidieusement le genre de vie des habitants et, sans coup férir, reléguer-ont le passé. Le regard se pose ici sur un héritage remarquable, le patrimoine bâti et la mémoire à travers un parcours culturel abondamment illustré à Notre-Dame de la Rouvière, en Cévennes méridionales. En interrogeant les fondements de la ruralité, le pari est lancé de susciter chez les gens du cru et les "Cévenols d'élection" un nouvel attachement au pays, celui du vivre local et du vivre ensemble.

Note de contenu : Un dépliant présentant trois sentiers (sentier du col du Bès, le chemin des fileuses, le grand tour) accompagne la brochure.

Cote : CD05392

PIGNEDE Jean-Paul, SIMONET Pierre. ***La grande histoire de la ligne des Cévennes.*** Les éditions du Cabri, 2015. - 335 p

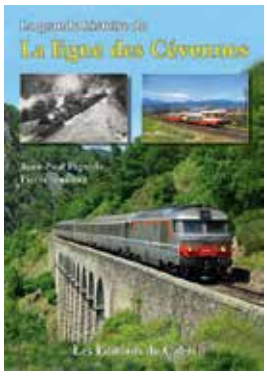

Résumé : Ce livre fait le point sur l'étude de la conception de la ligne des Cévennes, les péripéties de sa construction, la description de son parcours, la variété du matériel moteur employé, les vicissitudes de son exploitation et les combats menés pour son maintien et son développement.

Cote : CD05385

ROUVIERE Catherine. ***Retourner à la terre : l'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960***. Presses universitaires de Rennes, 2015. - 500 p.

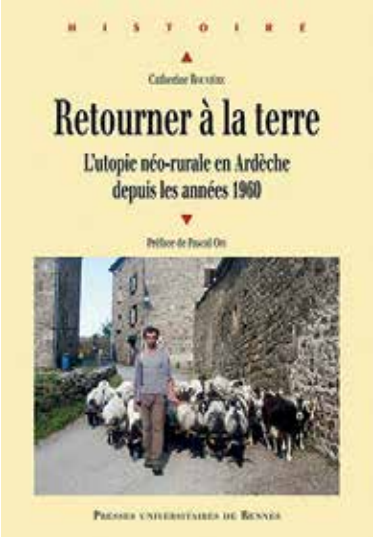

Résumé : Ce livre (issu d'une thèse) étudie pourquoi, à partir des années soixante, les espaces désertifiés du territoire français voient arriver par vagues successives des populations urbaines désireuses de retourner à la terre. Quels sont les ressorts de cette démarche empreinte d'utopie et qu'expriment-ils à l'égard de la société globale ? Comment s'effectuent la rencontre forcée puis l'acculturation entre anciens et nouveaux paysans ? Quels en sont les résultats aux échelles locale et nationale ?

Cote : CD05384

SIMON Roxanne. ***Analyse de la violence pendant la guerre des camisards (1702-1704)***. 2016. - 115 p.

Résumé : Cette recherche est scindée en deux parties : une première partie s'intéresse à l'analyse de la mortalité, l'autre partie aux destructions matérielles, afin d'aboutir à une étude analytique des résultats statistiques et graphiques sur les plans sociaux, criminogènes et typologiques.

Cote : CD05412

TRINTIGNAC Alain . « ***L'exploitation forestière dans les cités gallo-romaines du sud du Massif Central : les bois et ses produits dérivés (charbons de bois, poix) dans les activités artisanales et l'économie des cités des Arvernes, des Gabales, des Rutènes et des Vellaves*** ». In BERNARD Vincent, *Silva et saltus en Gaule romaine*, 2014. - pp.133-146
Cote : CD05403

TRINTIGNAC Alain, FERDIERE Alain. « ***La cuisine d'une domus de Javols/Anderitum (Lozère), chef-lieu de cité des Gabales : l'alimentation d'une demeure aisée dans la seconde moitié du IIe s. apr. J.-C.*** » In Gallia 70.1 : Cuisines et boulangeries en Gaule romaine
2013. - pp. 39-70
Résumé : Dans le cadre du programme de recherche concernant le site de Javols/Anderitum, capitale de cité des Gabales à l'époque romaine, une domus à été quasi exhaustivement fouillée. Elle est dotée, sans doute vers la fin du Ier s. apr. J.-C., d'une pièce de cuisine qui évolue, avant d'être détruite, jusqu'au début du IIIe s., avec un équipement assez important (3 fours). Sa fouille, l'étude de ses structures puis celle des restes céramiques et bioarchéologiques (anthracologie, carpologie, archéozoologie et ichtyologie) permettent d'approcher son fonctionnement, et une part de l'alimentation d'une domus aisée de cette ville romaine de moyenne montagne.
Cote : CD05402

TRINTIGNAC Alain, COURTOIS Julien, FERDIERE Alain, GUILLEMARD T., MAROT E., ODE Benoit. « ***La gestion de l'eau à Javols-Anderitum, capitale antique du Gévaudan (Lozère)*** ». In FOURNIER Patrick, Au fil de l'eau, 2013. - pp. 55-71
Cote : CD05404

Consultables au centre de documentation et d'archives à Génolhac, ainsi que bien d'autres ! Vous pouvez aussi approfondir vos recherches bibliographiques grâce à notre catalogue en ligne sur le site internet du Parc national des Cévennes : http://centre-documentation.cevennes-parcnational.net

Nous sommes ouverts au public sur réservation au 04.66.61.19.97.

Parc national des Cévennes
Centre de documentation et d'archives
3 Grand Rue
30450 GENOLHAC
Page internet : http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-connaissances/lacquisition-et-la-diffusion-de-la-connaissance/le-centre-de-documentation-et
Tel : 04.66.61.19.97
Mail : pauline.roux@cevennes-parcnational.fr

Appel aux lecteurs

Un boursier de L.C.C., Florian Cadoret commence sa thèse et lance un appel aux lecteurs et chercheurs :

«Je débute ma thèse sur «la production et le commerce des bas de soie entre le piémont cévenol et le Pérou au XVIIIe siècle». Je cherche des actes d'apprentissage de faiseur de bas, des contrats entre les faiseurs de bas, les négociants du piémont cévenol, les marchands-fabriquants nîmois... Bref je cherche à trouver les notaires qui ont enregistré ces actes s'ils existent. Et finalement toute information en lien avec la production ou le commerce de bas de soie. La famille Rivet (et Rivet Sabatier pour une branche) m'intéresse particulièrement. Si par hasard, vous ou d'autres membres du LCC avez quelques indices, je vous en serais reconnaissant.» courriel : floleto3@yahoo.fr

Courrier des lecteurs

Quelques remarques sur le texte « Le pays de Régordane... »

par Michel Wienin

La traduction du « Charroi de Nîmes », semble abusive :

- « ils passèrent par la voie Regordane » Je cite les 3 vers (ed. J.L. Perrier, 1931) : *Parmi forez et par bois chevauchierent, /Par Ricordane outre s'en trespasserent, / De si au Pui onques ne s'aresterent.*

Comme l'avait déjà relevé Marcel Girault, Ricordane est un toponyme non précisé, probablement un espace, nullement un adjectif qualifiant une quelconque voie. On pourrait aussi bien traduire : « ils traversèrent le pays de Régordane… » De plus, dans cette laisse, notre Régordane est mentionnée entre Clermont et Montferent, laissés à destre, et le Puy. On aurait donc affaire aux monts du Livradois-Forez plutôt qu'aux Cévennes, au moins ceux du tronçon (Vieille-)Brioude-Le Puy. Bon, l'auteur n'était pas géographe, mais enfin !

- Vers 948 (en fait 952), il n'est pas davantage fait mention de pays de Régordane et c'est même une phrase où le sens routier pourrait être assez facilement retenu :

Fetes vos genz arriere retorner /Par Ricordane ou nos somes passé, /si faites prendre les bués par poesté : Faites retourner vos gens en arrière par Régordane où nous sommes passés et faites-y prendre les bœufs par force.

- Vers 955-6, les 14 lieues : *Li cuens Guillelmes fist retorner ses homes /Par Ricordane quatorze liues longues.*

Pour mémoire, longues est un adverbe, d'ailleurs plutôt de temps que de lieu : « *… fit retourner ses hommes par Régordane durant 14 lieues* ». On peut aussi comprendre que c'est la traversée de Régordane qui dure 14 lieues et non la distance y conduisant.

Au lieu de prendre la lieue métrique normalisée à 4 km, en 1795, comme unité alors que le dialecte de la chanson est le francilien et qu'on utilise alors « là-haut » la lieue ancienne de Paris qui, jusqu'en 1674, vaut 500 perches soit 3 266 m. 14 lieues valent donc plus ou moins, 45,7 km, soit presque exactement la distance de Nîmes à Alès ! Bien sûr, avec des lieues de pays (lieues languedociennes de 5 850 m), on arriverait à ~82 km, soit à peu près la distance de Nîmes à Génolhac.

Une voie celte ?

Paragraphe fantaisiste ! L'affirmation « Le chemin… a forcément été emprunté de tous temps… L'origine naturelle est protohistorique… » Que les différents gués et surtout cols aient été utilisés depuis longtemps est évident mais qu'un itinéraire long les ait réunis l'est beaucoup moins. C'est un tracé savant, pas naturel du tout, nécessitant une vision globale de la région, de type cartographique, guère envisageable avant l'époque romaine. C'est un itinéraire souvent de versants, difficile à aménager et à entretenir contrairement aux itinéraires de crête, beaucoup plus évidents, qui sont la règle chez nous à cette époque. Les vestiges protohistoriques (sépultures, cupules, signes gravés…) sont nettement moins nombreux qu'au voisinage des chemins qui parcourent les serres cévenoles et les vestiges cités relativement proches sont liés aux lignes sommitales (le Thort (dolmen et non menhir comme son nom l'indique) ou Vern (le tumulus de l'Elzière n'est pas au bord mais à 2 km par la crête du tracé ancien probable du chemin de Régordane, au col de l'Ance (= la tranchée), bien trop loin pour lui être lié…).

Une voie romaine ?

La même remarque peut être faite. Pas de vestiges solides. Ceux connus attestent d'une présence de mise en valeur du territoire, pas d'une voie importante. Sur la domitienne, les toponymes de relais sont nombreux (Uchaud, Mudaison, Substancion, Quarante…) ; je n'en connais aucun sur la « Régordane ».

Sur le mot Régordane

Faute de document ancien, on reste dans le flou. Personnellement, je dirai que le nom n'a pas de signification évidente ou simplement probable ; il s'agit donc probablement d'un anthroponyme fixé à un domaine. Le germanique, en particulier le gothique, nous offre une forme possible RIC-WARDJA qu'il ne faut pas trop forcer pour donner Ricordana. RIC = fort, puissant… WARDJA = dominer, surveiller, garder… donc « garde puissante » ou « gardien puissant » ; on est dans du classique mais on ne peut rien affirmer tant qu'on n'aura pas trouvé de document.

Écriture de Régordane.

En occitan, on prononce « régourdan / régourdano » avec le a tonique précédé d'un « u » et non d'un « o ». L'écriture *regòrdana* avec un accent tonique sur l'antépénultième correspond à une prononciation qui n'est pas possible car l'accent est toujours sur la finale ou sur l'avant-dernière. L'écriture normale est *Regordan / Regordana.*

La Muzet, par Pascal Jaussard

Une rectification, ou précision, concernant l'instrument de musique cité par Jean-Gabriel Pieters, dans ses très intéressants *Regards sur la « Jeunesse » au temps de l'Ancien Régime* » (LCC n°187).

La « *muzet* », évoquée au paragraphe XLVII, n'est pas « *une cornemuse perfectionnée avec un soufflet* ». La facture instrumentale a, effectivement, évolué à la Renaissance, et l'on a inventé une nouvelle cornemuse, très élaborée, avec clétage, perces cylindriques et soufflet, que l'on distingue, en organologie, sous le nom de musette de cour ou musette baroque.

Mais cet instrument était utilisé dans les milieux aisés, non pour animer les danses populaires ; d'ailleurs, sa faible puissance ne l'aurait véritablement permis.

En 1657, à Saint-Ambroix, il s'agit d'une musette (cornemuse) alimentée à la bouche, qui ressemble, plus certainement, à l'instrument que joue le musicien sur l'illustration de la première partie de l'article (LCC n°186, page 18).

Peinture de Maurice Leloir, peintre, décorateur, illustrateur et historien du costume (1853-1940). Collection privée, photo envoyée par Jean-Gabriel Pieters, il signale le joueur de muzet en train de reprendre son souffle !

L.C.C. recommande vivement !

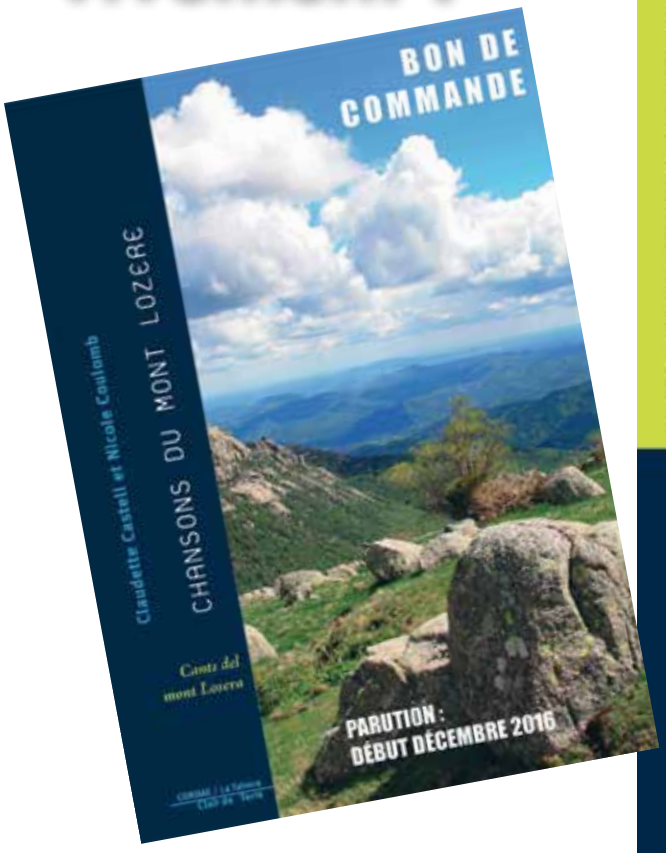

Étaient-ils heureux ces gens du mont Lozère quand ils chantaient sur les chemins, dans l'abri des maisons, dans l'amplitude des champs, sur la terre de la clède ou le banc du village ? Car s'il s'agit de chansons, il s'agit aussi de bonheur d'être au monde. Quand le chant était comme une évidence de laquelle on s'approchait dès l'enfance, et dont on gardait la pratique longuement dans l'âge adulte, le refrain aimé, la chanson mémorisée surgissaient spontanément pour le plaisir du chanteur, de la chanteuse, d'un groupe d'amis(es), d'une famille rassemblés. Alors oui, on pouvait parler de bonheur.

Ces chansons du mont Lozère ont été recueillies à la fin des années 1970 et au début des années 1980 sur tout le territoire du mont Lozère. Elles constituent une mémoire fiable de ce que fut la pratique chansonnière de la fin du XIXe et de la première moitié du XXe siècles.

« Ainsi ... ce recueil de chants peut-il être appréhendé selon divers angles. On peut y découvrir les œuvres. Chercher parmi elles celles qui nous paraissent les plus ouvragées... On peut y voir aussi, dans l'entrelacement des différentes versions et dans la diversité de leur état, le reflet d'une société vivante... Il faut y voir surtout le témoin d'un temps, d'une culture... » : ces paroles de Jean-Noël Pelen reflètent parfaitement l'intention des deux auteures du recueil.

Cet ouvrage regroupe la majeure partie de la collecte de Claudette Castell et Nicole Coulomb, constituée de chants en français et en occitan, avec des commentaires, les traductions, ainsi que les partitions correspondantes.

Livre de 640 pages, format 15/21, photos NB et couleur,
avec CD MP3 encarté.
Coédition CORDAE/La Talvera – Clair de Terre

Nom et prénom : .....
Adresse : .....
.....
CP/commune : .....
tél : ..... mail : .....

Je commande ..... ex. du livre *Chansons du mont Lozère* au prix de 20 € l'unité

Frais d'envoi (quelle que soit la quantité) : 8 €

Chèque à l'ordre de : Association Clair de Terre Coût total : ..... €

à retourner à : Association Clair de Terre. Chez Nicole Coulomb.
111, chemin de Saint-Mitre à Four de Buze. 13014 Marseille
Tél. : 06 81 23 64 80 - Mail : association.clairdeterre@gmail.com

9 770335 626008